

RD-CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2124 - LUNDI 29 SEPTEMBRE 2014

Révision de la Constitution

Le suspense persiste !

Le discours du président de la République, Joseph Kabila, prononcé le vendredi 26 septembre à la tribune des Nations unies, n'a pas apporté une réponse au débat sur la révision de la Constitution qui divise la classe politique congolaise. Au contraire, il semble apporter l'eau au moulin de ceux de l'opposition qui ont toujours déploré le mutisme du chef de l'État face à cette question et laisser libre cours à la spéculation qui a pris en otage l'ensemble de la population congolaise.

Pour l'heure, les uns et les autres ne peuvent que se contenter des engagements pris par le président Joseph Kabila pour « la consolidation de la démocratie » à travers notamment la tenue prochaine des élections, conformément au calendrier publié par la Commission électorale nationale indépendante et « le renforcement de la cohésion nationale » par la mise en place d'un nouveau gouvernement. Désormais, tous les regards sont tournés vers le Parlement où va se jouer l'avenir de la RDC, lors de la session budgétaire en cours.

Page 18



Le président Joseph Kabila à la tribune des Nations unies



Des militants de l'opposition

CLIMAT POLITIQUE

Le gouvernement accusé de museler les opposants

L'Association africaine de défense des droits de l'homme (Asadho) a fait constater, dans un communiqué du 25 septembre, que depuis le début de la législature actuelle, tout leader de l'opposition qui mobilise la population contre un projet ou un programme de la majorité au pouvoir fait l'objet des menaces, intimidations et poursuites qui aboutissent à des condamnations judiciaires.

Ce constat a amené cette ONG à accuser le gouvernement de « faire taire les opposants

politiques en se servant de l'appareil judiciaire ».

Dans ce réquisitoire, l'ONG a rappelé le cas du Secrétaire général de l'Union pour la Nation congolaise (UNC), le député national Jean Bertrand Ewanga, qui a été enlevé, le 5 août à trois heures du matin à sa résidence, par les éléments des Services spéciaux de la police et de l'Agence nationale de renseignements (ANR), pour être détenu « illégalement » au cachot de ce service. Page 18

TOURISME

Martin Kobler vante les atouts de la RDC

À l'occasion de la journée internationale du tourisme, le représentant du secrétaire général des Nations Unies en RDC, Martin Kobler, a peint un tableau élogieux des atouts dont dispose le pays sur le plan touristique. Il a lancé un appel à « tous les voyageurs, les gourmets, les baroudeurs, les curieux et les amoureux de la nature » à venir découvrir les splendeurs et les surprises de la RDC. Les okapis, le parc national

des Virunga, le fleuve Congo, les pêcheurs Wagnia, le lac Tanganyika, le volcan Nyiragongo, les gorilles, les Bonobos, les sapeurs, la rumba sont autant des raisons évoquées par Kobler pour visiter la RDC. Ce qui fait de ce pays un territoire aussi riche, a-t-il déclaré, c'est la beauté de ses paysages, les fruits de la nature, la diversité de sa faune, mais avant tout : la résilience, la générosité et l'énergie de la population. Page 19

MATCH RDC-CÔTE D'IVOIRE

Florent Ibenge publie une liste de 28 présélectionnés

Le sélectionneur national de football de la RDC, Florent Ibenge, a présélectionné vingt-huit joueurs pour le match de la troisième journée - groupe D des éliminatoires de la Can - Maroc 2015, Léopards-Éléphants (Côte d'Ivoire), prévu pour le vendredi 10 octobre au stade Tata Raphaël de Kinshasa.

On retrouve, sur cette liste, douze joueurs de l'As V. Club.

Le regroupement des joueurs interviendra le 5 octobre à Kinshasa. Page 21

ÉDITORIAL

Et maintenant ?

La cause étant entendue, puisque la page des élections locales a été tournée hier, que va-t-il se passer maintenant ? Cette question mérite d'être posée dès à présent alors même que nous ne connaissons pas les résultats du scrutin. En effet, cette consultation populaire est la première d'une série qui mobilisera la classe politique congolaise quatre longues années durant. Et bien sûr nous devons d'y répondre par anticipation, ou du moins de tenter d'y répondre avec le maximum de pondération car, dans ce domaine volatile, tout et le contraire de tout peuvent se produire.

Disons sans grand risque de nous tromper qu'une nouvelle forme de débat va s'instaurer sur la place publique. Monopolisée jusqu'à présent par les deux ou trois grandes formations politiques historiques que sont le Pct, l'Upads et le Mcddi, la controverse qui oppose traditionnellement l'opposition et la majorité va sans doute changer de sens. Quelle que soit, en effet, la place qu'ils obtiennent finalement dans les assemblées locales, les « indépendants » tireront du scrutin local la conviction que l'opinion publique leur est favorable et que, s'ils savent s'organiser, ils seront à même de jouer un rôle majeur dans les consultations populaires à venir.

Il est sans doute fini le temps où l'opposition dite « radicale » tenait, comme on dit, le haut du pavé en surfant sur les médias étrangers pour se faire entendre sur la scène nationale. Vient probablement le temps où les nouveaux venus de la politique, rassemblés dans des groupes informels s'affirmant « indépendants », tenteront de profiter, d'une part, de l'usure du pouvoir et, d'autre part, de la pesanteur structurelle de l'opposition classique pour se faire une place au soleil. Une sorte de révolution culturelle qui pourrait bien contraindre les caciques de la politique congolaise à changer de braquet dans l'arène politique.

On en saura plus lorsque les plus hautes autorités de la République auront arrêté le calendrier des prochaines échéances électorales. Mais il apparaît d'ores et déjà certain que si, comme on peut raisonnablement le penser, une révision ou un changement de la Constitution sont proposés en 2015 au peuple congolais, l'émergence des nouvelles pousses de la classe politique s'accélèrera. Et avec elle se dessinera très probablement un nouveau rapport de forces.

Les Dépêches de Brazzaville

ÉLECTIONS LOCALES

Les électeurs moins motivés le 28 septembre

Difficile de trouver de longues files d'attente devant les bureaux de vote dimanche à Brazzaville. Le constat est le même sur l'ensemble du territoire national. Le scrutin du 28 septembre est à l'image des précédents. Reportage.

Les témoignages recueillis et le constat fait sur le terrain ont montré que plusieurs électeurs ont reçu des cartes d'électeur. L'on se pose la question de savoir si ces cartes ont été établies à par-

de faire des réclamations. À la prochaine occasion, les choses doivent être faites un peu plus tôt », a confié Angélique, habitante de Moungali, dans le quatrième arrondissement de Brazzaville.

À l'intérieur du pays, le constat est presque le même, à quelques ex-



Un électeur en train de voter

été désorientés. Certains ont été affectés dans des bureaux de vote autres que ceux qui sont proches de leur lieu de résidence. « Depuis ce matin, je cherche mon nom dans les bureaux de vote se trouvant plus proches de mon domicile en commençant par mon bureau de vote habituel. Je constate que mon nom n'est inscrit nulle part », a déclaré Jean, habitant de Ouenzé, dans le cinquième arrondissement de Brazzaville. De plus, dans plusieurs circonscriptions, le matériel et le personnel électoraux sont arrivés très en retard. Conséquence : les agents de sécurité ont eu fort à faire avec des électeurs.

Il faut ajouter à cela le fait que plusieurs Congolais n'ont pas

tir des listes issues du récent Recensement administratif spécial ou des vieilles monographies. Les personnes interrogées ont confirmé que dans une parcelle de près de dix personnes en âge de voter, seules deux ont pu recevoir leurs cartes d'électeur. La situation est presque identique dans plusieurs circonscriptions électorales au niveau de Brazzaville. « On devrait commencer la distribution des cartes d'électeur une semaine avant la date du scrutin pour nous permettre de faire des réclamations nécessaires. Or, nous avons eu les cartes quarante-huit heures avant, pour certains, et pour d'autres, vingt-quatre heures avant le vote. Cela ne nous a pas permis

ceptions près. Au nombre des incidents, on peut signaler l'altercation qui a eu lieu à kimongo, dans le Niari. Un agent de la sécurité a tiré sur un électeur provoquant la colère des populations qui ont vite pris d'assaut le bureau de vote. L'incident a faussé le jeu électoral. En outre, pour ce qui est de la question du désintérêt des Congolais aux opérations de vote, les candidats sont pointés du doigt. On leur reproche de ne pas avoir suffisamment édifié les électeurs ou de les avoir mobilisés comme il fallait. Ces consultations électorales conduisent, rappelons-le au renouvellement aussi bien des conseils départementaux et municipaux que de la moitié du Sénat.

Roger Ngombé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse

Secrétariat : Raïssa Angombo

COMITÉ DE DIRECTION

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodialo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcie.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout

Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Josiane Mambou Loukoula

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou
Directrice du Développement : Carole Moine

RÉDACTION DE PARIS

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcie
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-signet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé Ngoni

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-presses et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),

Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma
Assistante : Laura Ikambi
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80
www.lagaleriescongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau 75007 Paris / Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

ÉLECTIONS LOCALES

Des difficultés dans l'organisation du scrutin

Le chef de l'État, Denis Sassou N'Guesso, qui a accompli, dimanche, son droit civique, en compagnie de son épouse, a évoqué la difficile épreuve d'organisation à laquelle est confrontée l'administration électorale.

« Le scrutin a commencé ce matin, c'est la preuve que le peuple réalise qu'il doit exercer son droit de vote », a déclaré le président de la République au sortir du bureau de vote. Il a invité les Congolais à exercer leur droit et montrer qu'ils sont un peuple mûr. Tout en se félicitant de la bonne tenue de la campagne électorale, Denis Sassou N'Guesso a précisé que ceux qui organisent les élections doivent imprimer toutes les listes qui constituent des montagnes de papiers et d'enveloppes qu'il faut acheter, ensuite imprimer, transporter par avion, bateau et camion partout où il y a des bureaux de vote.

« C'est une grosse opération. Il faut que le peuple réalise que cela coûte très cher. C'est certainement le prix à payer en démocratie. Le peuple doit savoir que pour organiser une telle élection il faut des milliards de FCFA », a indiqué Denis Sassou N'Guesso qui a ajouté que c'est la règle pour ne pas priver le peuple de son droit de vote. Reconnaisant le manque d'engouement des populations dans les bureaux de vote, le chef de l'État a estimé

que cela s'explique par la timide



Le chef de l'État et madame dans le bureau de vote; le président de la Conel, Henri Bouka / photo Adfiac

participation de la population lorsqu'il fallait s'inscrire sur les listes. « On peut connaître ici et là quelques dysfonctionnements. Tout cela relève de l'apprentissage. On va avancer à petits pas. Je crois que

dans la paix et la sécurité nous allons avancer. Nous sommes dans la bonne direction », a-t-il conclu.

bulletins de vote, la nécessité d'émettre un bulletin unique pour les candidats s'avère une alternative pour le comité d'organisation des élections au

béat », a déclaré le président de la commission nationale d'organisation des élections (Conel), Henri Bouka. Instruit par le président de la République, la commission entend étudier les modalités qui conviennent pour éviter à l'État des grandes dépenses liées à l'impression des « montagnes » de listes électorales. S'agissant du taux de participation jugé très faible à l'échelle du pays, le président de la Conel a reconnu les faiblesses dans l'organisation dans divers bureaux de vote.

« Le taux de participation, on ne l'imagine pas. Il faut attendre les rapports des commissions dans les Départements pour le connaître de manière exacte. Au cas où il y a persistance des difficultés, nous allons les reconnaître », a-t-il souligné. « Tous les bureaux (5436) sur toute l'étendue du territoire national ont ouvert. Mais on peut soulever quelques poches de difficultés que nous nous attelons à régler », a reconnu Henri Bouka. Selon lui, gérer 5436 bureaux de vote est un travail fastidieux, mais il est à la portée de l'intelligence des hommes. Confiant en son personnel, il a promis rendre publics les résultats de ce scrutin avant la fin de la semaine.

Guy-Gervais Kitina

Le bulletin unique : une alternative pour réduire le coût de l'opération

Face au coût élevé (plusieurs milliards FCFA déboursés) de l'organisation des élections, notamment dans l'impression des

Congo. « La question du bulletin unique à l'occasion d'un scrutin comme les locales (...) doit faire l'objet d'une étude en toute sérénité. On ne peut pas le faire dans la précipitation et dans un enthousiasme

LE FAIT DU JOUR

Élections locales : l'armée des « Indépendants »

Pour les concernés, il serait mieux, vingt quatre heures après la tenue des élections locales pour lesquelles ils se sont beaucoup investis, de parler non pas d'armée, mais de raz-de-marée, de victoire écrasante des candidats indépendants. Les résultats du scrutin n'étant pas encore disponibles, il est en effet difficile pour le moment d'évoquer le score réalisé par ces derniers. Il reste une chose : les candidats indépendants sont l'expression populaire de la liberté de briser les arcanes des structures politiques traditionnelles.

Mais qui sont-ils ? D'où viennent-ils et quelle peut être leur marge de manœuvre s'ils parvenaient à gagner suffisamment de sièges ?

Plusieurs logiques expliquent la présence dans l'arène des élections locales du 28 septembre de candidats évoluant sous le statut d'indépendant. Par le passé aussi, leur nombre s'était avéré impressionnant aux élections législatives, avec des gains divers. À défaut, aujourd'hui, d'aborder la question de fond en comble, il

saute aux yeux que quelques unes des raisons de cette déferlante indépendantiste sont : les frustrations subies par les uns et les autres au long de leur engagement politique dans leurs partis respectifs (c'est ce qu'ils disent) ; le désir pour chacun de prendre date et marquer son temps, et enfin, le gros amateurisme.

Frustrations : la plupart des candidats indépendants sont des hommes et des femmes ayant longtemps milité au sein des partis politiques existants. C'est un secret de polichinelle de dire que les formations congolaises ont encore du chemin à faire pour se démocratiser plus que par le discours officiel qu'elles distribuent aux médias. Quand elles l'auront fait, elles se départiront de cette image de « petites dictatures féroces » que leur collent ceux qui les quittent parfois sans signaler mais avec amertume. Très souvent, ces « déserteurs » décrivent des entités régentées comme de véritables sectes au sein desquelles

les règlements intérieurs et autres documents de chevet présentés à leur création ne sont que de simples faire-valoir. Les listes indépendantes aux élections sont allongées par tant de ruptures.

Prendre date : souvent aussi, ce sont des hommes et des femmes qui n'ont aucune attache avec un passé politique quelconque, qui décident de s'engager sur cette voie. À la tête d'associations ou à titre individuel, ils mettent en avant leur volonté de présenter leur vision de la société et déclarent se ranger au service de leurs compatriotes pour, espèrent-ils, changer l'ordre des choses, donner une nouvelle impulsion au débat politique. Avec les moyens du bord, ils se lancent à corps perdu dans la bataille. Si la chance leur sourit, ils remercient le ciel de tout cœur. Quand ce n'est pas le cas, certains jurent de ne jamais plus recommencer.

Amateurisme : lorsque les candidats

indépendants sont des dissidents de partis existants, ils ont une certaine expérience à partager : le débat politique, l'organisation des activités du parti, la connaissance des institutions nationales et leur fonctionnement, la place et le rôle d'un élu dans une circonscription, autant de sujets sur lesquels, rarement, certains élus indépendants tiennent le haut du pavé. Surtout, lorsqu'ils ne prennent pas le temps de se former afin de se rendre compte que le choix qu'ils font de servir l'intérêt général ne se limite pas au seul fait de briguer un mandat public ou d'en hériter l'indemnité.

Sont-ils nombreux, ces candidats indépendants, qui une fois élus, consacrent un peu de leur temps devenu précieux, à comprendre ces mécanismes énoncés plus haut ? Sans doute non, alors même qu'ils rêvent de prendre les choses en main au nom de la faillite des partis politiques. La route est longue.

Gankama N'Siah



Masolo Ya Banninga

entre airtel et Warid

Nouveaux tarifs Appels-SMS-Internet

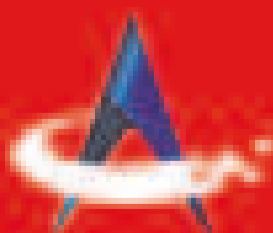
Appels et SMS : voir les tarifs et conditions d'utilisation sur www.airtel.cd et www.warid.cd. Pour le détail des tarifs, voir les pages 20 et 21 de ce journal.

1. Tarifs Warid (en francs CFA)

Volume (CFA)	Appels	SMS	Internet (Mo)	Description	Validité
100	2	2	1	Composer *170*1*	1 jour
300	6	6	3	Composer *170*1*3*	1 jour
600	12	12	6	Composer *170*1*6*	1 jour
1.000	20	20	10	Composer *170*1*10*	1 jour

2. Tarifs Airtel (en francs CFA)

Volume (CFA)	Appels	SMS	Internet (Mo)	Description	Validité
300	30	30	30	Composer *20*1*3*	1 jour
600	60	60	60	Composer *20*1*6*	1 jour



WARID

Pour activer,
composer *170*1*

Pour plus d'infos,
visitez le site www.warid.cd
ou 125 2444



airtel

IDÉES-FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société.

« ...le cumul des mandats dans l'espace et dans le temps a fait émerger une nomenclature de professionnels de la politique, alternant pouvoir et opposition, enfermée dans des logiques de parti et d'Etat. »

Suzanne Citron, historienne, Libération du 24 septembre 2014

« La lutte contre le terrorisme, c'est d'abord une bataille idéologique, elle se gagne par l'éducation, elle se gagne par la prise de conscience. »

Bakary Sambe, enseignant-chercheur au Centre d'études des religions de l'université Gaston-Berger à Saint-Louis, RFI, 27 septembre 2014

« ... le vrai problème à mon sens, au-delà des conflits d'interprétation, c'est que les musulmans parviennent toujours à se rassembler autour d'un mouvement en opposition à quelque chose, mais jamais pour développer un discours positif. »

Tariq Ramadan, islamologue, titulaire de la chaire d'études islamiques contemporaines à Oxford, Le Point 27 septembre 2014

« Le sécessionnisme est avant tout le fruit de la volonté de ne plus continuer à partager ce qui pourrait être gardé pour soi seul. »

Pascal Boniface, directeur de l'IRIS, Le Nouvel Observateur, 17 septembre 2014

« Dans notre contexte, on trouve tant d'enseignants que les générations d'étudiants à venir ne connaîtront jamais, parce qu'ils ne leur auront rien laissé en héritage. »

Abou Bakr Moreau, enseignant-chercheur, Études américaines, Flsh, Ucad, Dakar, Le quotidien du samedi 13 septembre 2014

TRANSPORT FERROVIAIRE

Un guichet à passagers aménagé à la gare de Brazzaville

Les passagers qui désirent voyager par train, à partir de Brazzaville, ont dorénavant un espace guichet rénové. Il a été mis en service le 26 septembre en présence du ministre d'État, ministre des Transports, Rodolphe Adada.

Le geste du jour est venu du ministre des Transports, Rodolphe Adada, qui a été le premier à s'acheter un billet en classe première. Symbole de l'inauguration officielle du guichet. La joie était visible chez le directeur général du CFCO, Jean François Coutin.

« Je suis ému car il y a un an à la suite de ma nomination, je suis arrivé à Brazzaville pour faire la connaissance de mon personnel (cheminots, agents). Il y a une chose qui m'avait beaucoup surpris, l'espace guichet ressemblait à une prison, avec des barreaux partout. Ce n'est pas le sens de l'accueil que j'entrevois pour nos clients », a expliqué le directeur général du CFCO. En effet, à la place des barreaux qui séparaient les caisses des clients, il y a désormais un guichet moderne, structuré à l'image des caisses des administrations. Reste l'information des caisses pour un service

plus rapide car, actuellement, le temps de vente d'un billet paraît long.

L'aménagement de cet espace d'accueil n'a pas été facile pour l'entrepreneur qui l'a livré après une année de travaux. Et dire que le CFCO attendait l'ouvrage depuis le 8 août. Le montant de la réalisation de cet autre visage de la gare de Brazzaville n'a pas été révélé. L'idée d'un nouveau visage de l'espace guichet relève des cheminots qui l'ont remontée à la tutelle.

À travers cette action symbolique, le CFCO pense que les conditions sont réunies pour accueillir sa clientèle. Car l'entreprise est consciente que ce sont les clients qui lui permettent de travailler et contribuent à son développement. « Il nous reste beaucoup d'efforts à réaliser, la machine est en cours », a reconnu Jean François Coutin. Par ailleurs, d'autres projets sont en gestation à l'exemple de l'arrivée

des locomotives américaines et de l'achat d'autres wagons qui tardent encore. Une impatience justifiée pour les dirigeants du CFCO qui cependant demeurent optimistes sur certains dossiers comme l'épineux problème de longues files d'attente auquel ils doivent faire face. Jean François Coutin a également indexé certains agents dont le comportement déteint sur l'image de l'entreprise. Le directeur général du CFCO a promis que ces comportements ne resteront pas impunis. « Je soutiens à fond le directeur général du chemin de fer Congo océan dans son action. Dans le cas du CFCO, il n'y a pas seulement le problème de matériel. On doit changer les choses, surtout les mentalités », a déclaré le ministre d'État Rodolphe Adada. « Cette entreprise a vécu dans une espèce de confusion avec des mafias qui se sont organisées. Il faut réorganiser les choses tranquillement sans faire de bruits et il y a des possibilités de restauration de l'autorité dans l'entreprise », a-t-il conclu.

Nancy France Loutoumba

AIDE FINANCIÈRE

L'ambassade de France octroie 21 millions FCFA à 17 ONG congolaises

Cette assistance permettra à ces organisations non gouvernementales, regroupées au sein du Conseil de concertation des ONG de développement (CCOD), de renforcer leurs capacités dans le suivi-évaluation des politiques publiques mises en œuvre dans les secteurs de la santé et de l'agriculture.

Le montant total de l'aide de l'ambassade de France au Congo est de 21.320.000 FCFA, soit 80% du montant global du projet, qui se lève à 26.650.000 FCFA. Cet argent a été mobilisé par cette l'institution française, à travers le Fonds d'appui aux sociétés civiles du sud (SCS), en vue de soutenir le projet Plaidoyer pour la sécurité alimentaire et la santé publique. La formation à l'endroit des Organisations de la société civile (OSC), relative à ce projet, a

été lancée le 25 septembre à Brazzaville par l'ambassadeur de France au Congo, Jean-Pierre Vidon.

En effet, ledit projet sera réalisé principalement dans le secteur de la santé et de l'agriculture. Il s'agira de mener des actions de plaidoyer susceptibles de contribuer à leur efficacité. L'objectif étant de contribuer de manière active à l'amélioration de l'accès des populations aux services sociaux de base, par le suivi de la mise œuvre des politiques publiques. Le projet s'exécutera à Brazzaville, sur une durée d'un an, et vise également à promouvoir la bonne gouvernance en République du Congo à travers l'implication de la société civile sur l'efficacité des politiques publiques. Il bénéficiera de l'accompagnement technique de l'ONG française Acted sur la formation au plaidoyer et s'inscrit dans la continuité d'un autre projet d'évaluation des politiques publiques fi-

nancé par l'Union européenne.

« Cette formation qui nous réunit, organisée par le CCOD, fait partie intégrante du projet Plaidoyer pour la sécurité alimentaire et la santé publique, financé par le Fonds français d'appui aux sociétés civiles du Sud. Elle se situe dans le prolongement d'un projet sur l'évaluation des politiques publiques, financé par l'Union européenne. L'objectif est de concourir à une meilleure appréhension et à un suivi plus efficace des politiques publiques par le citoyen congolais, afin d'améliorer les conditions de vie des populations vulnérables », a souligné l'ambassadeur de France au Congo, qui a ouvert la formation. Dans son allocution de circonstance, le président du CCOD, Davis Louvouezo, a exhorté les participants à bien interioriser les acquis de cette formation.

Firmin Oyé



3G-SERVICES

Organise à Brazzaville les formations suivantes avec certifications internationales Microsoft et Cisco à la fin des formations :

1-Formation et certification MCTS (Microsoft Technology Specialist sur Windows server 2008 examen 70-640 Active Directory)

2- Formation et Certification Nouveau CCNA Routage et Commutation

Début des cours le 6 octobre 2014, Durée 2 mois avec 2 semaines de préparation à l'examen international MCTS/CISCO. Inscriptions déjà ouvertes, Contactez-nous au 06686-55-43/04021-87-94

FIBRE OPTIQUE

Un cadre de gestion est attendu

La mise en place des conditions de gestion de la fibre optique est citée comme frein à son déploiement domestique. Alors que les Congolais s'impatientent et attendent de goûter aux délices du haut débit, les pouvoirs publics disent travailler sur la création d'une société qui va gérer la fibre optique au nom de l'État.

Techniquement, la fibre optique, c'est-à-dire le haut débit, est disponible entre Pointe-Noire et Brazzaville. Pour s'en convaincre, expliquent les experts, il faut observer le débit qui devient de plus en plus rassurant depuis que la fibre optique a été introduite dans les tuyaux chez la plupart des Fournisseurs d'Accès Internet (FAI). Les conditions d'accès se sont améliorées ces deux dernières années. Que ce soit en connexion mobile ou résidentielle, la vitesse de l'Internet ainsi que les offres qui ont progressé. La raison de cette embellie, insiste-t-on, est le fait que la plupart des FAI et notamment les sociétés de téléphonie mobile ont été prioritaires dans l'économie « provisoire » de ce réseau optique. Provisoire, parce qu'« il faut que l'État congolais donne la gestion de la fibre à des professionnels qui sachent la gouverner ». L'éclaircissement sommaire est du ministre des Postes et télécommunications, Thierry Mounghalla, qui répondait, il y a plusieurs mois, à une question sur l'attente des utilisateurs qui devenait trop longue. « C'est un projet complexe. L'État est en train de réfléchir à la créa-

tion d'une structure congolaise gérée par des Congolais mais qui fera appel, dans le cadre de la gestion opérationnelle, à des compétences. Mais la fibre est là. Quand on poste des vidéos, la vitesse de téléchargement est beaucoup plus rapide qu'avant. Il faut reconnaître qu'on l'utilise déjà », précisait-il.

Dans l'optique d'établir une véritable économie numérique, la mise en place des conditions de gestion de la fibre optique dans le cadre du Projet de Couverture nationale ou du CAB (African Backbone Cable) est une exigence. Selon le ministère des Postes et Télécommunications, le projet réalisé avec Congo Télécom et le ministère des finances serait très avancé. La structure en création va, selon des informations, porter au nom de l'État la propriété de tout le haut débit qui est déployé au Congo par la SNE, Congo Télécom et le projet de couverture nationale. L'institution serait une société anonyme ou un établissement public. Elle proposera aux opérateurs sous forme d'appels d'offre, d'une concession de service public, ou sous forme de contrat de gestion ou d'affermage,



Un raccordement des câbles à fibres optiques par des agents de Congo Télécom

la gestion de la fibre dans le cadre des contrats qui seront déterminés.

Les Congolais s'impatientent faute d'explications

La longue attente pousse les Congolais à spéculer. À tort ou à raison. Les problèmes liés aux connexions douteuses qu'ils rencontrent en connexion mobile, en résidentiel ou à travers des cybercafés relèvent, selon eux, du fait que la fibre optique n'est pas opérationnelle sans redouter quelque fois des offres mal exploitées ou du matériel inadéquat. Ont-ils tort de croire ainsi ? À priori non. Puisque la confusion qui naît dans la conception de la fibre optique et de son mode de fonctionnement

n'a jamais été levée par des explications claires. Entre haut débit et fibre optique, les choses ne sont pas faciles à cerner pour plusieurs Congolais.

« La fibre chez les abonnés, c'est une erreur de langage. On ne parlera jamais de la fibre chez les abonnés. Si on y arrive tant mieux. L'objectif c'est d'apporter internet de qualité chez les abonnés. Aujourd'hui on apporte Internet par le biais du satellite. Mais ça coûte trop cher, parce que le temps de réponse, la transmission et la bande passante sont très chers », expliquait Luc Missidimbazi, coordonnateur du projet CAB. La fibre optique est, en effet, un guide à ondes, dans

lequel une onde lumineuse est modulée en intensité afin de contenir des informations. Elle offre des débits largement supérieurs aux câbles coaxiaux et supporte des réseaux « larges bandes » par lesquels peuvent transiter aussi bien la télévision, le téléphone, la visioconférence ou les données informatiques, explique Congo Télécom sur son site internet.

L'intérêt de l'État en se connectant au réseau mondial est d'emmener un Internet de qualité dans la perspective de réaliser la société d'information tant attendue. Pourtant, il faudrait que l'environnement facilite l'usage de cette capacité. Cet écosystème représente évidemment le cadre de gestion attendu. « Si ce n'est que pour aller consulter Yahoo, il n'y aura pas beaucoup d'utilisation de la bande passante et on continuera à la payer cher », confie le coordonnateur du CAB. Le soutien à la création des sociétés de gestion et de création de contenu local et de stockage devient alors impératif pour contenir véritablement la bande passante qu'espèrent toucher du doigt les Congolais. Car, s'ils doivent surfer dans le haut débit, ce serait avec du contenu utilitaire destiné à faciliter la vie. Quelques structures privées et de jeunes startups ont lancé des initiatives mais la danse est encore timide.

Quentin Loubou

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES, DU
PLAN, DU PORTEFEUILLE PUBLIC ET DE
L'INTEGRATION

COMITE DE PRIVATISATION

SECRETARIAT PERMANENT

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité * Travail * Progrès

AVIS D'APPEL D'OFFRES POUR L'AMÉNAGEMENT ET L'EXPLOITATION DU SITE TOURISTIQUE « LES CATARACTES DU DJOUÉ »

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme de valorisation des sites touristiques du Congo, un appel d'offres international avec concours est lancé par le Gouvernement de la République du Congo pour l'aménagement et l'exploitation du site touristique, « Les cataractes du Djoué ».

Le site des cataractes est situé au sud de la ville de Brazzaville, sur la route nationale n° 1, à 6km du Centre-ville, au confluent de la rivière Djoué et du fleuve Congo. Il offre une vue panoramique sur les rapides et les berges du fleuve Congo et, en saison sèche, sur les vastes étendues de sable fin.

Les dossiers d'appel d'offres sont à retirer, à partir du 25 septembre 2014, au Secrétariat permanent du Comité de privatisation, sis au 7^e étage de la tour Nabemba, porte 07.12 à Brazzaville-République du Congo, e-mail : privatiz@hotmail.com ou aux adresses suivantes :

- Ambassade de la République du Congo à Paris, 16 bis rue Paul Valery, 75016 Paris.
- Ambassade de la République du Congo à Bruxelles, 16 - 18 Avenue Franklin Roosevelt 1050 Bruxelles ; Tel : (32) 2648 38 56.
- Mission permanente de la République du Congo auprès de l'ONU à New-York, 14- East- 65 th. Street, NY 10021 New York.
- Ambassade de la République du Congo à Addis Abeba, B.P : 56 39, Tel : (251) 116.61.00.12. Addis Abeba ;
- Ambassade de la République du Congo à Prétoria, 960, Arcadia street, P. O. Box 40427 Arcadia, 0007 Pretoria.

Les dossiers d'appel d'offres seront mis à la disposition des candidats, moyennant une somme de quatre cent mille (400 000) francs CFA, soit six cent dix

(610) euros, payable comme suit :

- Pour les candidats retirant les dossiers à Brazzaville : par chèque ou virement bancaire, établis à l'ordre du Secrétariat permanent du Comité de privatisation.
- Pour les candidats retirant les dossiers à l'étranger : par virement bancaire, établi à l'ordre du Secrétariat permanent du Comité de privatisation.

Un récépissé sera remis aux intéressés, contre présentation du chèque ou de la copie de l'ordre de virement bancaire.

Pour tout renseignement complémentaire, les candidats sont priés de s'adresser au Secrétariat permanent du Comité de privatisation, 7^eème étage tour Nabemba, e-mail : privatiz@hotmail.com ; Tel : (242)05.545.66.47 ou (242)05.589.21.97.

La date limite de dépôt des offres est fixée au 15 janvier 2015 à 13 heures GMT au plus tard.

Fait à Brazzaville, le

Le secrétaire permanent

Jean Joseph IMANGUE

ACTION LUMIÈRE

Le Maroc empoche deux conventions

La mission de prospection économique des Marocains a abouti à la signature de deux conventions entre le Congo et le Maroc, dans le domaine de l'électricité, de l'électronique et des énergies renouvelables, dans le cadre de l'opération Action Lumière.

la moisson a été récoltée au cours des rencontres BtoB entre les hommes d'affaires congolais et marocains, organisées par le Centre marocain de promotion des exportations (Maroc Export) sous forme de symposium, au profit des secteurs susévoqués.

La première convention est au bénéfice de la Fédération nationale de l'électricité de l'électronique et des énergies renouvelables (Fénélec) et l'Association congolaise des professionnels d'incendie et de prévention (ACPIP). La seconde est une convention générale de coopération technique entre la Société nationale d'électricité du Congo et le Laboratoire public d'essais et d'études du Maroc. À travers ce document, les entreprises marocaines dans le secteur électrique sont dorénavant liées avec leurs homologues congolais.

L'électrification devient un enjeu majeur dans les pays en développement. Plus d'un milliard de personnes dans le monde n'ont pas accès à l'électricité, l'un des vecteurs incontournables.

L'électrification rurale se trouve en bonne place dans l'agenda marocain car le Maroc a compris qu'elle a un impact sur les activités socioéconomiques et le pays a réussi cette expérience vu le pourcentage croissant de 18% à plus de 83% de ce royaume est électrifié. Solidaire, son expérience est à partager avec les autres pays africains tout en évitant les erreurs du passé. La solution est asymétrique avec des partenaires crédibles.

Le gouvernement du Congo, représenté par le ministre à la

présidence, chargé des Zones économique et spéciales (ZES), Alain Akouala Atipault, a reconnu le niveau économique du Maroc, qui n'est plus à démontrer, au regard du volume en augmentation des échanges commerciaux.

« *Le niveau de développement technologique actuel du Royaume du Maroc fait incontestablement aujourd'hui de ce pays un véritable modèle à travers le continent africain. C'est la raison pour laquelle nous apprécions particulièrement la volonté du Maroc de partager son savoir, son expérience et ses réussites avec d'autres pays africains tel que le Congo* », a-t-il déclaré.

Ainsi optimiste, il a appelé les entreprises congolaises à profiter de cette mission de prospection économique venant renforcer le partenariat existant de bénéficier de l'expérience marocaine dans un partenariat BtoB. Dans une perspective de diversification, il a invité les hommes d'affaires marocains de mettre à contribution les échanges afin de tirer le meilleur profit. Car le Congo possède des potentialités économiques au-delà des secteurs retenus par la mission de prospection notamment dans l'agro-industrie, la transformation du bois, les mines, le bâtiment et travaux publics, le tourisme et l'hôtellerie, pour ne citer que ceux-là.

Le ministre à la présidence chargé des ZES a informé les Marocains que le Congo met en place des ZES, une stratégie de diversification économique. Ces zones ont pour vocation de booster les investissements,



Le symposium maroco-congolais/credit photo Adiac

d'assurer la transformation locale des matières premières et d'accroître les exportations.

La diversification économique conditionnée par le climat des affaires

Il convient de signaler que cette stratégie des ZES est sous-tendue par un vaste programme d'assainissement du climat des affaires au Congo. S'agissant de cette ultime question, les hommes d'affaires congolais pensent qu'il réside encore des obstacles qui entravent le développement du courant d'affaires entre le Maroc et le Congo. Ces questions se rattachent à l'amélioration du climat des affaires au Congo.

Figure en bonne place, le problème lié au déplacement des hommes et des biens. « *Un aller-retour Brazzaville Dubaï coûte 289 mille alors pour Brazzaville-Casablanca coûte plus de 700 mille. Avec un seul voyage sur Casa, je finance deux voyages d'affaires à Dubaï* », a indiqué le président de l'Union congolaise des petites et moyennes entreprises, Théophile Samba.

Les rencontres des hommes d'affaires marocains et congolais sont aussi des questions pour évoquer ce genre de situation que devrait prendre en compte la commission mixte mise en place pour joint-ventures entre les deux États. Ce partenariat devrait intégrer des accords préférentiels.

Aussi les chefs d'entreprises congolais notent-ils aussi que leurs homologues sont soutenus par l'administration, outre l'engagement, alors que ce model n'est pas le cas au Congo. D'où leur cri du cœur envers les autorités du pays à copier l'exemple marocain. « *Les Marocains ont été accompagnés par toute une administration et je pense que c'est un exemple à copier afin que les hommes d'affaires congolais bénéficient d'un tel accompagnement à l'extérieur. Quand les autres font bien, on peut aussi copier pour pouvoir se développer* », ont-ils souligné. Par ailleurs, toutes les activités que le Maroc organise au Congo se justifient à travers le répondant qu'il trouve. Ces échanges s'inscrivent dans un cadre de partenariat gagnant-gagnant.

Ainsi les business man du Congo affirment que les partenariats noués ne s'inscrivent pas uniquement à importer les produits marocains mais plutôt à intégrer le savoir-faire marocain dans le développement des processus de l'industrie congolaise naissante.

Cependant, il se trouve qu'ils n'ont pas toujours d'informations sur les conventions existantes entre le Congo et le Maroc. Les hommes d'affaires congolais interpellent le gouvernement d'en faire une large vulgarisation car ces conventions favorisent les relations en faisant profiter à chaque partie des avantages préférentiels.

Comparativement aux autres pays concernés par Action Lumière, une timidité a été constatée de la participation congolaise compte tenu des secteurs ciblés par la mission de prospection. Beaucoup d'hommes d'affaires congolais ne s'y retrouvent pas forcément. D'aucun pense que le secteur est l'apanage du gouvernement. Notons que la délégation marocaine forte de ces quatre-vingt-cinq entreprises, leaders des secteurs de l'électricité, de l'électronique et des énergies renouvelables, a été conduite depuis le 22 septembre par le ministre délégué chargé du Commerce extérieur, Mohamed Abbou, pour les étapes de Ouagadougou (Burkina Faso) et Libreville (Gabon). Rappelé pour des raisons d'État, il a été représenté au Congo par son secrétaire général, qui avait à ses côtés le vice-président de la Chambre de commerce, d'industrie, d'agriculture et des métiers de Brazzaville. Sont annoncés pour les deux dernières étapes six cent quatre-vingts rendez-vous à organiser au profit de cent quatre-vingts entreprises.

Nancy France Loutoumba

SANTÉ

Des jeunes de 15 à 24 ans passent le dépistage sur le VIH-Sida

Le dépistage public, organisé par l'Association pour l'appui aux initiatives de santé communautaire et pour le marketing social au Congo (Aaisc/Amsco), avec l'appui du Conseil national de lutte contre le Sida (Sep/Cnls), a eu lieu le 27 septembre à la Square de Gaulle, à Bacongo. Une masse de jeunes s'est fait dépister volontairement pour avoir la maîtrise de leur statut sérologique.

Sur ce site de dépistage érigé en face de la Faculté de droit, deux unités de dépistage mobiles du Cnls ont été apprêtées pour la circonstance, avec des agents dépisteurs

spéciaux. Cette campagne de dépistage publique visait les jeunes (filles comme garçons), dont l'âge varie entre 15 et 24 ans. L'engouement des jeunes à se faire dépister a été effectif et plusieurs jeunes, en majorité des étudiants, se sont fait une idée de leur statut sérologique. « *Je viens de me faire dépister, mes résultats sont avérés séronégatifs. Je suis très ému parce que j'avais un peu peur d'être séropositif. J'invite tous ceux qui ne se sont pas encore fait dépister à venir le faire car il est important pour chacun de nous de connaître son*

statut sérologique. À ceux qui sont séropositifs, je leur demande d'aller dans les centres de prise en charge, ils vivront encore longtemps », a déclaré Geolain Bobila, étudiant à la Faculté des Sciences économiques.

Quant aux jeunes dont les résultats sont déclarés positifs, l'Association Aaisc et le Sep/Cnls ont pris des dispositions nécessaires afin de les conduire vers les centres de prise en charge. Mais sur place, ces résultats ont été gérés dans le secret. « *En organisant ce dépistage, l'association vise la maîtrise des jeunes gens infectés par*

cette pandémie afin de développer un plaidoyer auprès des pouvoirs publics pour leur prise en charge. Car la jeunesse, c'est l'avenir du pays et quand elle est malade, c'est une catastrophe », a souligné le directeur exécutif de cette association, Maurice Ndéfi.

Selon une enquête, 60% de jeunes filles déclarent avoir 2 à 3 partenaires ; 25% d'entre elles avouent vivre avec 4 ou 5 copains et 12% disent être à la disposition d'un seul homme mais avec des copains occasionnels. Selon cette même enquête, seulement 5% de filles reconnaissent n'avoir

qu'un petit ami même s'il leur arrive d'avoir des aventures avec d'autres hommes. Il ressort par ailleurs de cette étude que 78,4% d'étudiants interrogés, sur un total de 147, avouent avoir au moins deux partenaires ; 11,7% vivent avec environ 4 copines et 1,5% d'entre eux en ont plus de 5. En ce qui concerne les étudiantes, 32,5% d'elles détestent les rapports sexuels avec préservatif, contre 16,7% chez les étudiants. C'est à ce titre que le dépistage et la conscientisation restent un moyen privilégié chez ces jeunes.

Firmin Oyé

BOUENZA

La police annonce l'arrestation des présumés auteurs du meurtre d'un commerçant malien à Nkayi

Eleizer Malanda et son acolyte, Melaise Gildas Tsika « Dasse » ont été interpellés par la police le 23 septembre, respectivement à Dolisie, chef-lieu du département du Niari, et à Nkayi

« L'auteur principal, après avoir commis son crime, a bu le sang de sa victime, semble-t-il pour éviter de se souvenir de lui et échapper à toute attaque fétichiste. Le 21 septembre, ils se sont rendus à Sibiti, via Zanaga pour des pratiques fétichistes. Comme à l'accoutumée, Eleizer Malanda s'est rendu dans un fumoir où il s'est fait dérober la somme de 520 000 FCFA. Ainsi, il est rentré d'urgence à Nkayi où il a trouvé Tsika qui l'avait précédé », indique un communiqué de la direction générale de la police.

Le 23 septembre, l'auteur principal était allé, selon la police, à Dolisie pour vendre quelques effets volés avant d'être interpellé dans la troisième ville du pays. C'est à travers ses déclarations que Melaise Gildas Tsika a été également arrêté par la police à Nkayi. « Les deux délinquants s'adonnent quotidiennement à la consommation de drogue et vivent de produits de vols. »

En effet, l'acte odieux s'est passé dans la nuit du 20 au 21 septembre 2014, aux environs de 2 heures du matin, au n° 102 de la rue Madiki, à Nkayi, lorsque des délinquants ont donné la mort à Dia Cheick Oumar de nationalité malienne. Ce dernier âgé de 44 ans, père de quatre enfants à bas âge, a été tué, d'après l'en-



Eleizer Malanda et Melaise Gildas Tsika

quête de police, à l'aide d'un couteau, d'une machette et égorgé.

Né le 03 octobre 1982 à Nkayi, Eleizer Malanda est un repris de justice. « En 2011, à l'issue d'un vol, il a également assassiné le Muezzin de la mosquée de Nkayi, toujours en compagnie de son complice Tsika, né une année après lui. Voleur de renom, il a été interpellé à l'issue d'un vol à main armée dans une boutique d'alimentation, dénommée Albamaka, propriété d'un

sujet camerounais, qu'il avait reconnu quelques jours après son forfait. Poursuivi en justice et condamné, il est sorti de

prison une année plus tard », a poursuivi la police.

Rappelons que c'est le directeur général de la police, le général Jean François Ndenguet qui a présenté les deux présumés assassins dans la ville sucrière, située à environ 250 km de la capitale Brazzaville. Selon nos informations, les auteurs présumés de cet acte scrupuleux seraient à Brazzaville en attendant l'aboutissement de l'enquête et leur présentation devant le procureur de la République.

Parfait Wilfried Douniama

MÉDIAS

Le journaliste Élie Smith expulsé du Congo

Les autorités congolaises ont annoncé vendredi 26 septembre, dans un communiqué de presse, l'expulsion du journaliste Élie Smith du territoire congolais avec interdiction formelle d'y séjourner pour avoir fait, selon le directeur général de la police, de nombreux actes et propos séditieux et subversifs.

De nationalité camerounaise, Élie Smith a assumé pendant plusieurs années les fonctions de directeur de la Chaîne privée MNTV et directeur des Études et Planification du Groupe MN Com. Il était également animateur d'une émission « La Grande interview » diffusée tous les vendredis sur la même chaîne.

Communiqué de presse

Par arrêté N°15968 du 26 septembre 2014, signé du ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation, M. Élie Smith, journaliste à MNTV, a été expulsé de la République du Congo avec interdiction formelle d'y séjourner.

Pour la Direction générale de la police, cette décision fait suite à des nombreux actes et propos séditieux et subversifs qui sont imputables à M. Élie Smith.

Il est notamment reproché à l'intéressé d'avoir été en intelligence avec les puissances étrangères œuvrant contre les intérêts de la République du Congo.

Au-delà de son métier de journaliste, Monsieur Elie Smith a fait preuve d'un activisme politique débordant, en contradiction flagrante avec la déontologie de sa profession.

Fait à Brazzaville, le 26 septembre 2014.

La Direction générale de la police.

La Rédaction

CRISE SOCIALE

Les ex-travailleurs de l'ONPT boudent les retenues sur salaires

Les anciens travailleurs de l'Office national des postes et télécommunications (Onpt) ont organisé un sit-in à quelques mètres du ministère du Travail, le 26 septembre à Brazzaville. Motif : les prélèvements illégaux opérés sur leurs arriérés de salaires.

15 milliards FCFA, tel est, selon le collectif des travailleurs, le paiement de la décote des 33% prélevés illégalement sur l'ensemble des arriérés de salaires. « Ailleurs, au niveau des sociétés, notamment à Hydro-Congo, l'Agence Trans-congolaise de communication (ATC), l'Assurance et réassurance du Congo (ARC), jamais on ne leur a prélevé de l'argent. Il n'y a que chez nous où 33% soit quinze milliards de francs CFA ont été prélevés et dont nous ignorons les raisons. Nous les revendiquons depuis 2011. On a écrit et envoyé des correspondances partout même à la présidence », explique Pierre Bernard Ngakosso, représentant du Collectif. Il déplore le suspens entretenu par les hautes autorités et le manque de dialogue entre le collectif et le gouvernement.

Il a aussi rappelé que cette dette est retenue dans le plan d'action du gouvernement. Ceci, conformément à la lettre du ministère du Travail, de l'emploi et de la sécurité sociale au conseil des ministres de juillet 2006. Elle s'élève à 550 millions FCFA. Validée en conseil des ministres, cette dette n'a jamais été notifiée. « Le collectif des ex-travailleurs de l'Onpt demande au gouvernement la résolution définitive de la situation au niveau des deux caisses de retraite notamment la Caisse nationale de sécurité sociale (Cnss) et la Caisse de retraites des fonctionnaires (Crf) », indique la déclaration du collectif qui condamne également l'expulsion forcée des ex-travailleurs de l'Onpt qui occupent les locaux de l'atelier central situé en face de l'école des cadres bradée à 80% par des inconnus.

Fortuné Ibara

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE FORESTIÈRE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
PROJET FORÊT ET DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE
CREDIT N° 5121-CG
Unité de Coordination du Projet
B.P 14 564 Brazzaville, République du Congo, Tel : +242 05 616 95 74 / 06 817 06 33,
Courriel : pfdecongo2011@yahoo.com

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°018/MEFDD-CAB/PFDE/AMI/C/14

«Recrutement d'une firme chargée d'assurer la surveillance et le contrôle des travaux de réhabilitation des bâtiments des Directions Départementales de la Sangha, de la Cuvette, du Niari et de Pointe Noire.

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu auprès de l'Association Internationale de Développement (IDA) un Crédit (n°5121-CG) pour financer les activités du Projet Forêt et Diversification Economique (PFDE), et a l'intention d'utiliser une partie du montant dudit Crédit pour financer les services de consultants ci-après : «Surveillance et contrôle des travaux de réhabilitation des bâtiments des Directions Départementales de l'Economie Forestière de la Sangha, de la Cuvette, du Niari et de Pointe Noire ».

2. L'objectif de la mission est d'assurer pour le compte du Projet Forêt et Diversification Economique (PFDE) les prestations de maîtrise d'œuvre en charge de la supervision et du contrôle des travaux de réhabilitation des bâtiments des quatre (04) Directions Départementales de l'Economie Forestière ci-haut citées.

3. L'Unité de coordination du PFDE, chargée par le Ministère de l'Economie Forestière et du Développement Durable de la mise en œuvre dudit projet, invite les firmes spécialisées dans le domaine à manifester leur intérêt pour les services décrits ci-dessus et à fournir les informations indiquant qu'ils ont la capacité technique d'exécuter lesdits services (note de présentation de la firme, missions similaires exécutées,...).

4. Sur cette base, les consultants seront sélectionnés conformément aux Directives de la Banque «Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale, Edition de janvier 2011». La sélection est fondée sur la Qualification de Consultants (QC).

5. Les consultants désireux d'obtenir des informations complémentaires peuvent s'adresser à l'Unité de Coordination du PFDE, à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrables. Les Termes de Références peuvent être consultés à la même adresse.

6. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées sous pli fermé ou en version électronique à l'adresse ci-dessous, au plus tard, le 17/10/2014 à l'adresse ci-après :
PROJET FORÊT ET DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE
UNITE DE COORDINATION DU PROJET, Case J-142/V,
OCH Moundali III,
Tel : (242) 05 616 95 74 / 06 817 06 33, Courriel :
pfdecongo2011@yahoo.com

Brazzaville, le 26/09/2014

Le Coordonnateur du PFDE

Fidèle NKOUNKOU



VENTE DE CONTAINERS

La SADE CGTH met en vente des containers 40" au prix de 1.500.000 XAF HT l'unité.

Ce prix ne comprend ni le transport ni la manutention.

Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter notre secrétariat :

Brazzaville : 05 627 42 31

Pointe noire : 05 627 42 32

CONGO - RDC

Quelles règles pour la circulation et le séjour des personnes et des biens ?

La commission spéciale défense et sécurité entre les deux Congo s'est réunie les 23 et 24 septembre à Kinshasa, conformément aux instructions données par les deux chefs d'État, Denis Sassou N'Guesso et Joseph Kabila, à l'issue de leur rencontre du 19 septembre. Même si peu de choses ont été annoncées après les travaux à huis clos des experts, la tendance est qu'en matière d'immigration et d'échanges, les choses ne se passeront plus comme avant.

Les délégations accréditées par les deux gouvernements ont notamment planché sur les modalités de reprise du commerce transfrontalier et les moyens de coopération entre les deux pays dans la lutte contre la criminalité urbaine dans les grandes villes. Mais, l'un des points sensibles de ces rencontres pourrait être l'enquête sur les allégations de violation des droits de l'homme ayant émaillé, selon plusieurs acteurs de la République

démocratique du Congo (RDC), les expulsions des ressortissants de ce pays de la République du Congo. Avérées ou pas, ces allégations devenues vérité d'égérie pour plusieurs médias RD congolais et internationaux devraient être confirmées et infirmées par la commission mixte d'enquête annoncée par les deux gouvernements depuis le 3 juin dernier, mais dont la mise sur pied tarde à se concrétiser. La réunion des experts mardi et mer-

credi derniers a mis en place cette commission, mais les membres seront désignés prochainement par les deux parties.

La reprise du commerce transfrontalier est aussi l'un des sujets de grand intérêt dans ces pourparlers. Aucune grande décision n'a été annoncée à l'issue de la réunion des experts, mais l'on peut se demander si les deux parties changeront dans son fond l'esprit de la convention signée le 3 juin 2014 à Kinshasa par les deux gouvernements.

Ce texte, actuellement en cours de ratification par les parlements respectifs des deux États, devrait venir palier les lacunes constatées dans huit textes réglementaires existants sur la circulation et l'établissement des personnes

entre les pays séparés par une frontière longue de plus de 1300 kilomètres, essentiellement le long du fleuve Congo. Ces textes sont jugés caducs par les experts. La nouvelle convention classe les voyageurs entre les deux pays en autant de catégories : les voyageurs résidents dans les zones frontalières et les voyageurs transnationaux. La première catégorie pourrait de nouveau traverser la frontière avec simplement un laissez-passer et une carte d'identité, pour un séjour n'excédant pas 72 heures.

En dehors de cette zone, les personnes voulant traverser (deuxième catégorie) devront se munir d'un passeport et d'un visa. Pour ceux qui voudront bien s'installer dans l'un ou l'autre pays voi-

sin et y vivre, passeport et contrat de travail seront nécessaires. Mais, il ne s'agit-là que de propositions soumises aux institutions des deux pays. Vont-elles changer ? C'est la question à se poser.

Il va de soi que les décisions finales devraient être beaucoup conditionnées par la situation sécuritaire à l'intérieur des deux pays. Elle a été également analysée par la commission spéciale défense et sécurité la semaine dernière à Kinshasa. Là encore, rien n'a transpiré des conclusions des délégués des deux gouvernements. Néanmoins, à la lumière des images diffusées en boucles par certains médias des deux capitales, Brazzaville et Kinshasa, en matière de sécurité

Thierry Nougou

LUTTE CONTRE ÉBOLA

Des milliers de vaccins expérimentaux seront disponibles début 2015

Alors que certains pays de l'Afrique de l'Ouest envisagent d'autoriser à nouveau les vols avec les pays affectés par l'épidémie de la fièvre hémorragique à virus Ébola, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a annoncé la disponibilité des milliers de vaccins expérimentaux au début de l'année prochaine.

Mis au point par les sociétés pharmaceutiques britannique GlaxoSmithKline et américaine NewLink Genetic, ces vaccins, environ 10.000 doses, seront mis à la disposition des pays touchés même si l'on ne sait pas encore s'ils vont marcher.

Pour ce qui est de certaines doses administrées à plusieurs personnes infectées par le virus, l'OMS précise que ses stocks sont épuisés et seulement quelques centaines de doses devraient être disponibles d'ici la fin de l'année. Malgré l'annonce des vaccins développés par les sociétés britannique et américaine, la communauté internationale se prépare toujours avant d'intervenir efficacement. C'est le cas de l'Union européenne qui semble toujours à l'étape de la coordination de son aide, et qui a déjà annoncé une contribution de 150 millions d'euros, dont les États membres ont commencé à compléter. Ceci, même si des organisations humanitaires européennes sont déjà très actives sur le terrain.

De son côté, Cuba a promis d'augmenter l'effectif de ses médecins et infirmiers qui seront envoyés en Afrique de l'Ouest. D'après des sources concordantes, le premier contingent chinois dépêché sur place ne sera au complet que début octobre.

Les pays touchés souhaitent que l'aide parvienne plus rapidement. Leurs dirigeants craignent que les populations se retournent contre eux à force d'attendre et de ne rien obtenir à temps. Pour le moment, l'aide déjà reçue en Guinée, au Liberia et en Sierra Leone est surtout sous forme de matériel sanitaire : laboratoire mobile, tentes, gants ou encore blouses. Certains pays et organisations ont envoyé des personnels soignants et des missions dans la région où sévit l'épidémie. Il s'agit, entre autres, de l'OMS, de Médecins sans frontières, des Centres américains de contrôle des maladies, de la France, de l'Allemagne, de la Chine et de l'Union africaine. Mais le matériel disponible reste largement insuffisant pour endiguer l'épidémie. Pour juguler le fléau lié au virus Ébola, l'ONU estime avoir besoin de près d'un milliard de dollars sur une période de six mois. Elle s'attend aussi à créer un fonds pour recueillir les contributions des gouvernements d'autant que, selon le secrétaire général des Nations unies, « la progression de la maladie va plus vite que la réponse » et que le nombre de cas double toutes les trois semaines.

Le Dr David Nabarro, coordinateur de l'ONU pour Ébola, a prévenu qu'il faudrait que la réponse de la communauté internationale soit « vingt fois plus forte qu'elle ne l'est en ce moment », pour stopper la « progression exponentielle » de l'épidémie. Le virus Ébola est apparu en Afrique de l'Ouest, en janvier 2014, en Guinée, avant de se propager au Liberia et en Sierra Leone. À ce jour, la maladie a fait plus de 2 400 morts, selon les derniers chiffres de l'OMS.

Nestor N'Gampoula

AFRIQUE CENTRALE

Anatole Collinet Makosso évoque la nécessité de bâtir une société de partage

Le ministre de la Jeunesse et de l'Éducation civique l'a dit dans sa communication présentée récemment au Cameroun, à l'occasion de la session sous régionale organisée par l'École citoyenne et politique de Yaoundé sur le thème : « Sociétés plurielles, démocratie et dynamique de paix »

Cette session qui a connu la participation des acteurs du jeu politique, des chefs traditionnels, des jeunes, des universitaires et chercheurs venus de plusieurs pays d'Afrique centrale visait à mener une réflexion sur les voies et les moyens de prévenir des ruptures de paix dans les pays, de la consolider ou de la reconstruire. Le ministre congolais de la Jeunesse qui a représenté le pays à cette rencontre a développé une communication sur la thématique : « Dialogue intergénérationnel dans une société plurielle : enjeux et perspectives en Afrique centrale, cas du Congo-Brazzaville ». Circonscrivant la vision d'une future Afrique garantie par un mieux-être collectif et le vivre-ensemble, Anatole Collinet Makosso a rappelé que le dialogue intergénérationnel est un élément essentiel qui devrait être pris en compte dans les sociétés plurielles africaines. L'orateur s'est ensuite appuyé sur les notions de jeunesse, sa place dans la société congolaise, le partage, la vie démocratique ou le dialogue intergénérationnel comme cadre essentiel de préparation des jeunes à la bonne gouvernance dans les États africains. « L'Afrique, dans plusieurs de ses États, se trouve une fois de

plus à la croisée des chemins, notamment dans les choix qui vont lui permettre de se déterminer pratiquement pour les cinquante prochaines années. L'enjeu est de taille car il porte notamment sur les modifications et/ou les changements de constitution et la question soulève déjà des passions dans plusieurs capitales africaines », a-t-il souligné, précisant que le Congo n'était pas en marge de cette agitation.

Il a aussi informé les participants de l'expérience congolaise en matière de dialogue avec les jeunes qui représentent environ 70% de la population générale. S'agissant du Congo et des autres pays africains, le conférencier a noté la nécessité d'accorder une place plus importante aux jeunes dans le même processus de prise de décision dans le cadre d'un débat qui concerne toutes les générations : anciens et jeunes qui veulent accéder au pouvoir. « En réalité, il nous faut simplement bâtir une société de partage qui accorde une place à tous, aux perdants et aux gagnants des élections, une société de consensus et qui n'exclut personne. Ceci permet de pérenniser le dialogue cher à la culture bantoue ; de même qu'il

nous faut prendre en compte les valeurs traditionnelles de nos sociétés et ne pas rester totalement tributaires de la lecture de la démocratie qui nous est faite par l'occident », a conseillé Anatole Collinet Makosso.

Le ministre a enfin souligné l'obligation de construire, en Afrique, des sociétés plurielles justes et égalitaires devant prendre en compte les intérêts de tous, qui est, d'après lui, une responsabilité majeure devant l'histoire. « Aujourd'hui, cette tâche ardue, nous incombe. Nous avons conjointement la mission de la réussir car il en va de l'équilibre efficacement à sa construction de façon durable. La cause est noble, la problématique très importante et les enjeux nombreux et variés qu'il nous faudra faire preuve de beaucoup de sérénité et de responsabilités conformément aux intérêts pluriels et souvent divergents des uns et des autres. »

Rappelant que le directeur scientifique de la session, le Professeur Joseph Vincent Ntuda Ebode, avait défini que les sociétés plurielles sont des sociétés dont « les membres sont divisés en catégories ou groupes en fonction de facteurs tels que la langue, la race, l'appartenance ethnique, la communauté de départ ou d'origine, la religion, les institutions sociales spécifiques ou la culture ».

Parfait Wilfried Douniama

 IMETA			
Organisation des Séminaires et conférences en partenariat avec des experts nationaux et étrangers.			
IMETA reste un partenaire privilégié pour votre développement personnel			
Thèmes	Durée	Dates	Ville
Management de Projet et initiation au MS Projet	3 jours	6 au 8 octobre 2014	Brazzaville
Performance Management	2 jours	2 au 3 Octobre 2014	Pointe-Noire
Performance Management	2 jours	8 au 9 Octobre 2014	Brazzaville
Manager Coach	2 jours	13 au 14 Octobre 2014	Brazzaville
Manager Coach	3 jours	15 au 16 Octobre 2014	Pointe-Noire
Leadership et Coaching	2 jours	20 au 21 Octobre 2014	Pointe-Noire

Contact: imetainstitut@yahoo.fr Tel : 00242 066506492

Formation continue - Coaching - Expertise

Crédit Rentrée Scolaire

FRAIS DE DOSSIER GRATUITS

BGFIBank vous accompagne pour la rentrée scolaire

BGFIBank vous accompagne pour faire face aux dépenses de la rentrée scolaire.

Grâce à une offre de crédit diversifiée et personnalisée répondant précisément à vos besoins, vous pouvez acheter les fournitures scolaires, les vêtements, divers équipements ou financer les études de vos enfants.

Une rentrée scolaire sans encombre, c'est possible avec BGFIBank.

Selon vos besoins, obtenez entre **200 000** et **2 000 000 F CFA**, au taux préférentiel de **11%** remboursables sur **16 Mois** et disposez des fonds dans un délai d'une semaine.

*** Offre valable du 25 Août au 25 Octobre de l'année en cours.**

Pour plus d'informations, votre Chargé de Relations Clientèle et toute équipe commerciale se tiennent à votre disposition.

BGFI



Service Ecoute Client

Tél. : +242 06 944 00 85/05 944 00 20
+242 06 944 00 86/05 944 00 20
Fax : +242 06 944 00 86/00

Email : serviceclient@bgfi.com

www.bgfi.com



BGFI Bank
Votre partenaire pour l'avenir

le mois du
sourire

Essengo ! Nsayi !

Découvrez des
offres que tout le
monde aime

1 mois gratuit
d'assurance*

Parrainez

vos proches et faites
bénéficier d'un mois
gratuit supplémentaire

Valable du 01 Septembre
au 30 Novembre 2014

Avec vous de A à Z

Allianz

COMMERCE INTRA-AFRICAIN

Vers la création d'une zone de libre-échange d'ici à 2017

La décision résulte d'un constat fait sur le niveau des échanges commerciaux intra-africains jugé faible soit 12% du commerce mondial, comparativement à d'autres régions du monde

La situation a interpellé les administrations douanières et les structures commerciales. Elles se sont engagées à soutenir les programmes d'intégration régionale et à créer une zone de libre-échange continentale à l'horizon 2017. Le sujet se discute au cours de la 6ième réunion ordinaire du sous-comité des directeurs généraux des douanes de l'Union africaine qui a pris fin le 26 septembre.

À cette occasion, les experts ont évalué les différentes recommandations prises lors du sous-comité de Cotonou l'année dernière avec l'engagement d'approfondir la réflexion autour de la question de l'inter connectivité. Ceci, dans la perspective d'améliorer la facilitation des échanges dans le cadre de l'intensification du commerce intra-africain et de la mise en place de la zone de libre-échange continentale (ZLEC). « *L'heure n'est plus aux discours mais au réalisme, pour marquer notre détermination dans les programmes d'intégration régionale* », a insisté le directeur général des douanes et des droits indirects du Congo, Jean Alfred Onanga.

La réflexion entamée devrait



Les délégués

contribuer à la mise en place de la ZLEC. Il découle que l'amélioration de la facilitation des échanges commerciaux intra-africains résulterait du niveau de l'inter connectivité des systèmes douaniers informatisés des pays africains qui sont déterminés et orientés vers l'échange électronique des informations. Ainsi, l'évolution du commerce mondial exige des administrations douanières de l'Afrique une organisation multiforme, notamment en matière d'échanges de données informatiques en mettant en

exergue les technologies de l'information et de la communication.

il revient particulièrement aux douaniers de créer les conditions propices afin qu'il puisse être régularisé et faci-

à nos besoins en partenariat avec les secteurs public et privé... dans le but de faciliter les procédures douanières... l'inter connectivité de l'information et des systèmes douaniers informatisés dépend de l'accessibilité et l'efficacité des services de télécommunication et d'électricité... il n'y a pas d'obstacles insurmontables », pense l'UA.

Les frontières séparent, les douanes rapprochent...

Tel est l'avis du représentant de l'organisation mondiale des douanes (OMD). Il illustre l'importance de la facilitation des échanges à travers l'intégration régionale. « *Les frontières séparent mais les douaniers rapprochent* », déclare l'expert de l'OMD, se rappelant son voyage entre Kinshasa (RDC) et Brazzaville (RC) accompagnés des douaniers des deux rives.

Notons que l'ouverture des travaux a été patronnée par le ministre d'État, Florent Ntsiba, en présence du secrétaire général de l'OMD, du commissaire au commerce de l'UA et de plusieurs autres personnalités. La cérémonie de clôture, le 26 septembre, était assurée par le ministre chargé des Zones économiques spéciales, Alain Akoualat Atipault.

Nancy France Loutoumba

Un thème approprié pour l'Union africaine.

L'Union africaine a indiqué que le thème est approprié au regard de sa marche vers l'intensification du commerce en Afrique et de la ZLEC d'ici à 2017. Elle invite les États à avancer d'abord avec leurs objectifs nationaux, régionaux et continentaux dans le but d'augmenter le taux de croissance du commerce intra-africain et de préparer les pays à intégrer la ZLEC. « *Le commerce informel en Afrique semble tourner autour de 40%, et*

lité », a élargi la commissaire au commerce de l'UA, Fatima Haram Acyl.

Elle a épinglé quelques obstacles parmi lesquels : les coûts élevés des transactions commerciales ; les mesures relatives aux procédures douanières et la contre-performance logistique. L'UA déduit que la modernisation des services douaniers diminuerait considérablement les flux du commerce informel, réduirait la contrebande et la corruption, élargissant ainsi la base d'imposition. « *Il est important d'adapter les conventions ...*

Découvrez le succès avec SMU

Classée parmi les meilleures universités de l'Inde
(Accréditée par le Conseil National d'Accréditation, du Ghana)



SMU est une université gouvernementale de l'État Indien, constituée en vertu de la Loi législative IX de 1995 de l'État Sikkim - Inde ► Reconnue par UGC-Inde ► Membre de l'Association des universités de l'Inde (AIU) ► Membre de l'Association des universités du Commonwealth.

Rentrée Universitaire - Octobre 2014

- A INFORMATIQUE**
- License en Informatique (LTI)
 - Maîtrise en Informatique (MTI)

- B GESTION**
- License en Administration des Affaires (LAA)
 - Maîtrise en Administration des Affaires (MAA)

- C JOURNALISME ET COMMUNICATION**
- License en Arts de Journalisme et de Communication (LAJC)
 - Maîtrise en Arts de Journalisme et de Communication (MAJC)

CARACTÉRISTIQUES

- 750 centres d'apprentissage.
- 400.000 nouveaux étudiants et 500.000 anciens
- 13 disciplines dans 4 universités et 30 collèges.
- Assistance pour l'obtention de stage offert
- Diplômes internationalement reconnus
- Interaction régulière avec le monde du travail
- Plus de 5 ans d'excellence dans le domaine de l'éducation



- Emplacement pratique
- Personnel enseignant expérimenté
- Soutien E-Learning 24H x 7J
- Matériel de cours gratuit
- Formulaire d'admission: GHc 40
- Accréditation mondiale

Expérimentez l'apprentissage interactif 24/7
EduNxtTM
www.smude.edu.in/edunxt

Pour renseignements, s'il vous plaît contactez
SMU

Sikkim Manipal University
Centres d'étude au Ghana

- Academic City Campus, Abena Ateaa Towers Ring Road Central, Accra, Tel: +233-302-253630/31
- Kumasi Campus: 2nd Floor, CityStyle Building, Hudson Street, Near Baba Yara Stadium, Tel: +233-322-030265
- e: info@smughana.com; web: www.smughana.com

69^E ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ONU

Denis Sassou N'Guesso : « Il faut de nouvelles idées pour financer les OMD »

De retour de New York, États-Unis, le 27 septembre, où il a pris part à la 69^e Assemblée générale des Nations unies, le président de la République a animé une conférence de presse à l'aéroport. Denis Sassou N'Guesso a résumé les thèmes qui y ont été débattus. Voici les grands extraits de son interview.

Denis Sassou N'Guesso : « L'Assemblée générale a été secouée par l'assassinat de l'otage français en Algérie. Cet acte s'est produit alors que nous siégeons. Donc, les problèmes de paix, de sécurité dans le monde, de lutte contre le terrorisme ont été au centre des débats de l'Assemblée générale des Nations unies. Vous savez aussi que cette session s'est déroulée alors que sévit en Afrique de l'Ouest (Guinée, Libéria, Sierra Leone), cette épidémie de fièvre hémorragique Ebola qui a déjà causé des pertes immenses, des milliers de victimes. Donc l'Assemblée générale des Nations unies, à la demande de son secrétaire général, devait adopter une résolution très forte à cette grave épidémie qui ne touche pas seulement l'Afrique. Comme toutes les maladies virales, elle peut facilement toucher le monde entier. Donc la communauté internationale s'est fortement mobilisée pour réserver une riposte appropriée à cette épidémie de fièvre hémorragique Ebola.

La session a aussi réfléchi sur l'après 2015, parce que vous savez qu'en 2015, nous allons faire l'évaluation des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD). Il était question de réduire de moitié l'extrême pauvreté dans le monde, il va falloir faire des évaluations et penser à l'après 2015. Que va-t-on décider ? C'était donc un thème important.

Et puis, il y a l'éternelle question de changement climatique. Comme vous le savez depuis Copenhague jusqu'à Rio+20, en passant par Cancun ou Durban, ce problème reste entier. Comme l'année prochaine il se tient une session sur cette question à Paris, il était temps pour les dirigeants du monde de savoir quel genre de décisions enfin prendre face au changement climatique dont les effets sont reconnus par la communauté internationale. Ces effets étant dévastateurs dans tous les continents si ce ne sont des inondations, des typhons, des sécheresses, et autres.

Il y a des questions qui sont presque devenues traditionnelles que vous connaissez : la réforme du système des Nations unies, si l'organisation au-

jourd'hui doit continuer d'être ce qu'elle a été après la deuxième Guerre mondiale malgré les transformations intervenues dans le monde ; les rapports économiques internationaux. Mais ce que j'ai souligné, ce sont ceux qui ont de plus marqué les débats au cours de cette session.

Monsieur le président, lors de la réunion du groupe pilote sur les financements innovants, vous avez laissé entendre que le Congo affectera dix centimes de dollars par baril de pétrole au plan de solidarité internationale. Comment cette annonce a-t-elle été accueillie par la communauté internationale ?

DSN : Le Congo avec d'autres, en 2006, étaient sur la première ligne lorsqu'il s'était agi de lancer cette idée de financements innovants. Je me souviens qu'en 2006, avec les présidents Lula, Jacques Chirac et d'autres, nous avons lancé cette idée de financements innovants à partir de la taxe sur les billets d'avion. D'autres pays ont suivi après. On a mobilisé, à travers cette taxe sur les billets d'avion, des sommes importantes. Elles étaient destinées à appuyer les actions dans la lutte contre le paludisme, la tuberculose et le VIH/Sida. L'impact de ces financements innovants est connu. En marge de l'Assemblée générale, un atelier a reposé le problème et a estimé que la communauté internationale avait la possibilité d'aller plus loin, si le problème continue de se poser. Par exemple, ce problème de la malnutrition chronique au niveau des enfants des pays pauvres d'Afrique, d'Asie. Ce problème est identifié au niveau de l'Unicef, la malnutrition chronique au niveau des enfants, on ne se rend pas compte, mais à terme, elle réduit le quotient intellectuel des enfants. Donc, c'est une préoccupation de la communauté internationale et le Congo s'est inscrit, comme il l'a fait en 2006, dans cette dynamique. Nous avons suggéré qu'un tel prélèvement pourrait être fait de dix centimes sur un baril de pétrole et on évaluera ce que cela peut apporter. Cette décision a été saluée avec beaucoup d'enthousiasme dans la salle où se tenait l'atelier lorsque cette

annonce a été faite. Nous avons lancé l'idée et avons aussi estimé que d'autres, sûrement, suivront. J'ai déjà pris des contacts avec quelques homologues en Afrique qui se proposent de suivre. Nous pensons que les OMD s'ils ne se contentent que des financements classiques, des aides publiques au développement, ils ne seront jamais atteints. Il faut de nouvelles idées pour financer les OMD. Voilà pourquoi on parle de financements innovants. D'autres idées pourraient aussi arriver comme la taxation des transactions financières et tant d'autres.



Le président Denis Sassou N'Guesso / photo Xinhua

WCS, un organisme de conservation de la faune et de la flore sauvage vous a décerné une médaille en reconnaissance des inlassables efforts que vous déployez en faveur de la conservation des trésors naturels. Comment réagissez-vous à cette décoration ?

DSN : Je vous la décerne parce qu'elle est attribuée à notre peuple puisque c'est tous ensemble que nous devons nous battre pour la préservation de la nature, de la faune sauvage et de la flore. Dans notre pays, nous nous battons pour la protection du Bassin du Congo et nous avons lancé ici une directive pour un million d'hectares de forêts. Ce que nous avons réalisé en 10 ans, c'est avec vous que nous avons réalisé ce programme. Je réagis un peu comme vous, c'est un encouragement, ces organismes nous encouragent à poursuivre notre travail.

Le mini sommet sur la RCA a été transformé presque en éloge en votre endroit. Comment l'aviez-vous accueilli ?

DSN : Non ! Il n'a pas été trans-

formé en éloge. Il a été reconnu simplement que le médiateur a accompli sa part de tâche et que le forum qui a été organisé à Brazzaville et a abouti à la signature de cet accord de cessation des hostilités. Il a été reconnu que c'était une bonne base de départ pour la poursuite de l'action en République centrafricaine pour que ce peuple sorte de la difficulté. C'était une base, mais il y a d'autres, le travail fait par la Misca, au moment où elle passe le relais à la Minusca sous l'égide des Nations unies, il a été reconnu que la Misca a aussi fait sa part de travail, les autorités de transition aussi, et que le

cela ne concerne que le gouvernement. Non ! C'est un engagement que le gouvernement prend au nom de l'ensemble du peuple et nous devons tous nous mobiliser pour créer des conditions du bon déroulement de ces événements dans notre pays. C'est une grande conférence, il faut que Brazzaville se prépare à accueillir cette conférence, les populations doivent se mobiliser pour préparer. Même dans les quartiers, vous ne pouvez pas continuer de vivre au milieu des ordures, des herbes, alors que vous avez décidé de recevoir le monde entier dans votre ville.

Tout le monde doit se mobiliser, le gouvernement, bien sûr, les athlètes aussi. Nous allons recevoir les Jeux africains ici, il faut que les athlètes soient aussi au niveau de la compétition, le gouvernement doit les organiser, les fédérations concernées, toutes ces organisations-là doivent se sentir mobiliser pour préparer les Jeux et les recevoir. Nous avons organisé les 1ers Jeux africains en 1965, il y aura 50 ans bientôt, les mains nues, nous n'avions rien, le stade Alphonse Massamba-Débat actuel, nous l'avions pratiquement construit les mains nues en mobilisant le peuple. Il me semble qu'il y avait même une collecte organisée, chacun apportait quelque chose. Mais nous avons reçu l'organisation des 1ers Jeux africains qui s'étaient même déroulés dans un contexte sécuritaire très compliqué, et notre équipe de football a même gagné la médaille d'or.

En réalité l'Afrique nous rend hommage et nous donne la possibilité d'organiser pas seulement les Jeux mais aussi la fête parce que ce sera aussi la commémoration du 50^e anniversaire des 1ers Jeux africains qui ont eu lieu à Brazzaville, c'est un grand honneur pour nous, il faut que nous soyons à la hauteur.

Pour le reste, les infrastructures, le gouvernement fait de son mieux. Je suis sûr que les infrastructures seront prêtes et vous verrez que sur ces plans, Brazzaville pourra offrir un visage différent. Mais il faut aussi que ce visage soit différent devant vos maisons. Les caniveaux que vous avez bourrés, les restaurateurs, les hôteliers, même les petits hôtels, doivent être propres. Je pense que nous serons à la hauteur de l'évènement.

Les Dépêches de Brazzaville

moment était venu pour que l'on intensifie nos efforts pour que nous sortions de l'impasse, de la situation difficile en RCA. Donc tous les partenaires internationaux ont aussi reconnu leur part d'intervention dans ce dossier et ensemble nous avons arrêté de nouvelles dispositions pour soutenir les autorités de transition en RCA, de faire en sorte que le pays sorte de la situation de crise que nous connaissons.

L'organisation en 2015 de la Conférence internationale sur l'exploitation illégale et le commerce illicite des produits de la faune et de la flore en Afrique, et l'organisation des XI^e jeux africains, à la date d'aujourd'hui, est-ce que le Congo sera prêt ?

DSN : C'est un engagement que nous avons pris de recevoir cette conférence en 2015. Je crois que ce sera au 1^{er} trimestre. Et aussi de recevoir les Jeux africains en septembre prochain. Nous avons pris ces deux engagements en toute connaissance de cause. Les Congolais pensent que lorsqu'un tel engagement est pris,

Discours du président de la République à l'Assemblée générale des Nations unies, New York, le 26 septembre 2014

Excellence Monsieur le Président de l'Assemblée Générale, Excellence Monsieur le Secrétaire Général de l'Organisation des Nations unies, Excellence Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement, Excellences Mesdames et Messieurs,

En vous adressant, Monsieur le Président de l'Assemblée Générale, mes cordiales félicitations pour votre élection, je voudrais, en même temps, saluer le judicieux choix que vous avez fait d'inscrire votre mandat dans le prolongement de l'action de l'ambassadeur John Williams ASHE, votre prédécesseur, à qui je rends l'hommage qu'il mérite.

Je vous félicite également d'avoir pris pour la présente session un thème qui nous invite à une réflexion globale sur l'après-2015.

Je voudrais tout autant rendre honneur à Monsieur Ban Ki-Moon, Secrétaire Général des Nations unies, et lui réitérer l'appui indéfectible du Congo aux efforts qu'il mène avec engagement et abnégation à la tête de notre organisation.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Le monde est en ébullition, l'humanité vit dans la hantise des tensions et conflits qui prolifèrent un peu partout ; du terrorisme qui est devenu l'épouvantail des nations; des épidémies anciennes et nouvelles qui accablent les sociétés, singulièrement les plus pauvres; des disparités persistantes entre les Etats et à l'intérieur des Etats ; des changements climatiques qui menacent notre planète.

Voilà autant de défis qui soulèvent partout dans notre univers un sentiment de grande appréhension.

Voilà qui, par ailleurs, fonde notre foi en l'Organisation des Nations unies, le seul instrument dont le monde dispose dans la recherche des solutions à ces nombreux problèmes.

Dans cette quête universelle, c'est surtout vers la paix, la sécurité et la préservation de la nature que doit se porter l'action prioritaire des Etats. Car le monde a besoin de paix et de sécurité partout où se développent d'absurdes conflits comme en Syrie, en Ukraine, en Irak, entre les Israéliens et les Palestiniens.

Le monde a besoin de paix et de sécurité en Afrique, singulièrement en Libye et dans toute la région sahélo-saharienne, au Soudan du sud, en Afrique Centrale et dans la région des Grands Lacs.

L'Afrique a besoin du concours accru de la communauté internationale pour que la Somalie sorte définitivement de l'abîme, que le Mali recouvre son intégrité et son unité, que la République Démocratique du Congo qui connaît une accalmie certaine ne replonge plus dans les violences qui l'ont meurtris pendant de si longues années.

Enfin, pour qu'en République Centrafricaine, les évolutions encourageantes enregistrées ces dernières semaines avec l'Accord de cessation des hostilités signé à Brazzaville le 23 juillet dernier et de transfert d'autorité, le 15 septembre 2014, entre la mission africaine de la MISCA et les forces onusiennes de la MINUSCA, soient consolidées pour permettre au peuple centrafricain de sortir de cette crise qui n'a que trop duré.

L'Afrique a besoin de l'indéfectible appui de la communauté internationale pour juguler la piraterie maritime qui se développe dangereusement dans le Golfe de Guinée, et pour réduire le terrorisme qui s'étend du Sahel vers le Sud du Continent et tisse de nombreuses ramifications locales. Il en est ainsi de la secte BOKO Haram qui sévit au Nigeria et qui tente de régionaliser son action en direction du Cameroun et peut-être bientôt vers d'autres pays, si rien n'est fait pour l'en empêcher.

Il s'agit aussi du mouvement de

rébellion connu sous l'appellation de l'Armée de Résistance du Seigneur de Joseph Koni qui opère toujours aux confins de la République Centrafricaine, de la République Démocratique du Congo et de l'Ouganda.

En Afrique Centrale, comme ailleurs dans le reste du continent, l'insécurité est souvent la conséquence de plusieurs causes. Il n'y a pas que la guerre et les violences armées. Il y a aussi la pauvreté et les maladies endémiques comme le paludisme, le VIH-Sida, les maladies non transmissibles et la fièvre hémorragique « Ebola ».

Nous nous félicitons du grand élan de solidarité manifesté par la communauté internationale pour aider les pays africains touchés par l'épidémie « Ebola » à éradiquer ce terrible fléau. A cet égard, nous saluons la création par le Secrétaire général des Nations Unies pour la riposte d'urgence à l'épidémie d'Ebola.

Monsieur le Président, Excellences Mesdames et Messieurs,

Je voudrais, à présent, en quelques mots, aborder la problématique des changements climatiques qui, comme chacun le sait, demeure une grande menace pour notre planète.

La République du Congo, qui partage pleinement la position commune africaine, adhère aux conclusions du sommet de l'Élysée des 6 et 7 septembre 2013. Le sommet sur le climat qui s'est tenu ici même, le 23 septembre dernier, a permis d'écouter des annonces d'engagements solides en faveur de l'adoption d'un accord contraignant, significatif et universel qui devra porter aussi bien sur l'atténuation que sur l'adaptation, lors du sommet de Paris en 2015.

Dans ce sens, je voudrais insister sur l'importance de mon pays et pour l'Afrique de permettre la mise en place des mécanismes de « transfert de technologies et de financements innovants » ; d'assurer

une capitalisation ambitieuse et une mise en œuvre réelle du « Fonds vert » pour le climat ; de veiller à l'intérêt de la promotion d'un programme positif de lutte contre le dérèglement climatique fondé sur la coopération, afin d'optimiser les opportunités offertes par la lutte contre le changement climatique.

L'exploitation illégale et le commerce illicite des produits de la faune et de la flore représentent une autre menace; une menace grave pour l'environnement et la biodiversité. En réponse à cette criminalité environnementale internationale sur la biodiversité, mon pays organisera à Brazzaville, au cours du premier semestre de 2015, sous l'égide de l'Union Africaine et en partenariat avec le programme des Nations unies sur l'environnement, une Conférence Internationale sur l'exploitation illégale et le commerce illicite des produits de la faune et de la flore sauvage d'Afrique.

Monsieur le Président, Excellences Mesdames et Messieurs,

La 69^{ème} Session de notre organisation se tient à la veille de 2015, année butoir pour l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement.

Le diagnostic posé par les parties prenantes, à tous les niveaux, a montré que nous n'avons pas atteint ces objectifs, à cause, notamment, des lacunes apparues dans leur préparation initiale et dans leur formulation.

L'Afrique est le continent qui comptera le plus grand nombre de pays qui n'auront pas atteint certains OMD d'ici l'échéance de 2015. Les dirigeants africains ont adopté une position commune pour le programme de développement post-2015 afin de relever ces défis

Nous en appelons à l'engagement solidaire de tous les membres pour que cette position commune africaine soit placée au cœur de nos préoc-

cupations dans les négociations qui devront aboutir d'un agenda mondial de développement pour l'après 2015.

Monsieur le Président, Excellences Mesdames et Messieurs,

Avant de terminer, j'aimerais solennellement réaffirmer l'engagement de mon pays en faveur de la promotion et de la protection des droits et libertés fondamentaux de l'homme ainsi que son attachement aux différents mécanismes de protection des droits de l'homme et au processus de l'Examen Périodique Universel auquel nous avons activement participé.

C'est dans cet esprit que le Congo s'emploie à enrichir le cadre juridique et institutionnel par le renforcement du système national de promotion et de protection des droits de l'homme avec la pleine participation de la société civile.

En considération de ce qui précède, la République du Congo a décidé de présenter sa candidature pour un second mandat au Conseil des droits de l'homme des Nations-Unies pour la période 2015-2017, lors des élections qui auront lieu en novembre prochain ici à New-York.

Monsieur le Président,

Le sport facteur de paix et de développement unit les peuples. Dans cet esprit, Brazzaville accueillera en septembre 2015 les jeux africains, à l'occasion de la célébration du 50^{ème} anniversaire de cette fête de la jeunesse africaine.

Enfin, j'aimerais une fois de plus renouveler l'attachement de mon pays aux idéaux de notre organisation universelle et réitérer notre engagement à soutenir les efforts de l'ensemble de la communauté internationale en faveur de la paix, de la sécurité et du développement dont dépend le bien-être de l'humanité et le monde meilleur que nous appelons de tous nos vœux.

Je vous remercie.

Intervention du président Denis Sassou N'Gusso à la réunion du Groupe des leaders sur le financement innovant pour le développement (New-York le 24 septembre 2014)

Je remercie les organisateurs de cette rencontre et je félicite le modérateur et les différents intervenants pour la qualité de leurs présentations, qui nous ont permis de nous informer amplement sur la mise en œuvre des mécanismes de financement du développement durable. À cause des lacunes majeures qui ont été reconnues dans la mise en œuvre de ces mécanismes financiers, l'objectif fixé n'a pu être atteint. C'est pourquoi il est nécessaire de les diversifier et d'améliorer

leur gouvernance et leurs modalités de gestion, en y mettant plus de transparence, de souplesse, de suivi et d'évolution.

D'ailleurs, à Rio+20, les participants s'étaient convenus d'encourager la mise en place de mécanismes de financement adaptés au niveau mondial, régional, sous régional et national en vue de mettre en œuvre le développement durable.

C'est ainsi que dans le projet de loi portant gestion durable de l'environnement qui sera bientôt approu-

vée, mon pays prévoit une fiscalité environnementale visant à alimenter le fonds vert national, destiné à financer les projets d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques et de lutte contre la pauvreté, tels que le reboisement, l'agriculture, la conservation de la biodiversité, etc.

En somme, la réussite de la première taxe de solidarité me fait penser que nous devons maintenant aller plus loin. C'est la raison pour laquelle je m'engage à mettre en place, dans mon pays, une

contribution de solidarité sur les ressources extractives sous forme d'un prélèvement de dix (10) centimes par baril de pétrole géré par l'État congolais.

J'espère que d'autres pays d'Afrique et dans le monde, rejoindront le Congo dans cette initiative qui devrait être dédiée à la lutte contre la malnutrition chronique.

Je vous remercie !

Source: Département de la Communication de la Présidence de la République

BRIA

Les autorités administratives réagissent suite aux journées « ville morte »

Suite à l'organisation de la manifestation journées villes mortes, les 24 et 25 septembre dernier à Bria, les autorités de cette ville ont tenu une réunion, vendredi, pour attirer l'attention de la population sur la prise illégale des décisions qui touchent l'intérêt général.

La décision de « ville morte » a été prise par des commerçants et certains responsables de l'ex Séléka suite à l'interdiction de ports des couteaux en public.

Depuis 48 heures, les commerçants de la préfecture de Haute Kotto, ont décrété les journées du 24 et celle du 25 septembre, sans activités. Cette décision a eu des répercussions négatives sur l'activité commerciale de cette ville. Une situation qui a poussé le préfet intérimaire de Haute Kotto Edmond Sako, à convoquer une réunion avec les responsables de la Minusca, la gendarmerie, la police, des femmes, des jeunes, ainsi que les membres du bureau du comité de la réconciliation entre les deux communautés de Bria.

Edmond Sako a fait savoir que « l'objectif de cette rencontre est d'attirer l'attention de la population sur la notion de l'autorité de l'Etat et la prise des grandes décisions qui touchent l'intérêt général. Car pour décréter une journée sans activités ou ville morte, cela relève de la compétence des autorités étatiques. Donc, nul ne peut prendre des décisions à son niveau, sans contacter les autorités locales. Tout le monde a l'obligation de respecter la procédure légale pour entrer en grève », a-t-il fait savoir.

Selon Aldi Daoud, un des commerçants grossistes, des précautions ont été prises. « C'est par mesure de prévention d'un quelconque débordement que nous avons demandé aux commerçants de fermer leurs magasins. Car une forte rumeur d'attaque se fait entendre dans la ville ces derniers temps. C'est aussi la déclaration faite par le chef de la Séléka qui nous inquiète ». Abdoulaye Tidiani, Conseiller national de la Transition présent à cette assise, a relevé que ces derniers temps, les autorités de la Séléka qui sont basées dans la zone organisent des réunions nocturnes, qui selon lui, ne contribuent pas à la consolidation de la paix et la cohésion sociale. Il exhorte les acteurs de la paix à doubler d'efforts pour le bien de tous.

Réhabilitation du pont du quartier Moussa affaîssé

Le pont situé au quartier Moussa Gbadou à deux kilomètres de la ville de Bria (centre, est opérationnel depuis mardi 23 septembre, après un mois qu'il s'est effondré. La réhabilitation a été faite par des habitants appuyés par la Sangaris.

C'est depuis le 16 septembre dernier que ce pont est hors d'usage et cela a entravé la circulation sur cet axe qui mène vers la ville de Bambari. Des habitants volontaires ont reçu une aide logistique de la Sangaris pour les travaux.

René Nzapa, chef de quartier de Moussa Gbadou, s'est dit satisfait des travaux de réhabilitation, avant de remercier la Sangaris pour son apport. C'est depuis plus d'un mois que ce pont n'est pas en bon état. Les conducteurs de taxis-motos ainsi que d'autres usagers éprouvaient des difficultés pour traverser.

BOZOU

La Caritas assiste les écoles en matériels didactiques

Au total sept établissements scolaires de la ville de Bozoum (nord) ont reçu de dons en fourniture samedi. Cette aide de l'ONG Caritas a pour objectif de faciliter la reprise des activités scolaires.

Ce don est composé des cartons de craies, des boîtes de stylos, des cahiers, des gommes, des crayons et bien d'autres matériels pour relancer les activités au sein de sept écoles dont un établissement privé. Thierry Kangalé, responsable de la Caritas locale a demandé aux directeurs qui ont reçu ces outils de faire bon usage surtout de les utiliser au profit des élèves pour une bonne réussite de l'année académique 2014-2015.

La Caritas envisage poursuivre la distribution de ces matériels dans les écoles environnantes la semaine prochaine.

BANGUI

Des habitants de 3^e arrondissement engagés dans l'assainissement

L'activité de nettoyage des lieux publics se poursuit dans le 3^e arrondissement de Bangui. Initié par l'Organisation internationale des migrations (OIM), le but principal de ces travaux est de promouvoir la réconciliation en donnant du travail aux personnes déplacées des cinq sites.

Au total 350 autres personnes chrétiennes et musulmanes ont été recrutées pour curer les canaux et nettoyer les lieux envahis par des herbes. Selon Mansour Amadou Ahidjo, superviseur des travaux d'assainissement dans le 3^e arrondissement, parmi les personnes recrutées, on compte des handicapés, des déplacés de la mosquée centrale, de l'Eglise des Frères des Castors, de l'Eglise Catholique de Fatima, de la Sainte Trinité du quartier de Yakité et de la mosquée de Ali Babolo. « Nous les avons mis ensemble, dans le but de la cohésion sociale », a-t-il ajouté. « Il est bien de parler de paix, de cohésion sociale.

Le mieux c'est de les mettre ensemble afin que les chrétiens et les musulmans se remettent à nouveau à travailler ensemble », a fait savoir Mansour Amadou Ahidjo.

Chamsia est une musulmane, déplacée à la Mosquée centrale de Bangui. Elle a été recrutée pour ces travaux. « OIM nous a rassemblé afin d'avoir les moyens de subsistance à travers le travail que nous exerçons », a-t-elle affirmé.

Selon elle, le fait d'être à côté de la population chrétienne donne l'espoir de revivre ensemble. « Cela fait ramener la charité perdue entre les chrétiens et les musulmans. Nous avons retrouvé l'amour que nous avons per-

du depuis longtemps, suite au conflit politico-militaire. Pendant les heures de travail, nous mangeons ensemble et nous plaisantons les uns avec les autres », a-t-elle ajouté.

René-Elias Sembona, un chrétien qui participe aux travaux, interpelle quant à lui les autres personnes issues des deux communautés à faire la paix, à promouvoir la cohésion sociale et l'amour du prochain. « Bannissons la haine et la vengeance, cultivons l'amour réciproque, la cohésion sociale, et ensemble restaurons la paix en Centrafrique », a-t-il suggéré.

D'autres activités similaires ont été organisées par cette structure internationale, dans le cadre de la restauration de la paix, la cohésion sociale et l'amour entre les communautés dans le 3^e arrondissement.

Les jeunes de la plateforme interconfessionnelle entendent promouvoir la paix

La plateforme interconfessionnelle de la jeunesse centrafricaine, se propose de travailler en faveur du retour de la paix dans le pays. Une volonté exprimée par des leaders de cette institution, lors de la restitution d'un voyage d'échange effectué au Cameroun et au Tchad.

Un certain nombre d'activités seront menées pour inculquer aux jeunes la culture de la paix et ramener les jeunes qui sont parties prenantes au conflit à changer de comportements. « Nous comptons organiser dans les prochains jours des activités du genre sketches, danses, théâtres, etc., pour

permettre aux jeunes de contribuer au retour de la paix », selon Rodney Mengouli, secrétaire général de la plateforme.

D'après lui, « ce sont des jeunes centrafricains de différentes confessions religieuses qui ont pris part à ce voyage. Le contact avec les jeunes camerounais et tchadiens a été enrichissant parce que le Cameroun est un pays de grande diversité (250 ethnies) mais son peuple arrive à vivre en paix. Pourquoi pas nous? », s'est-il interrogé.

La Chargée de relations extérieures de la plateforme, Adja

Kadidje Hamat-El-Magido, a fait savoir que l'expérience du Tchad voisin reste d'actualité pour la RCA. « Les Tchadiens ont vécu plusieurs années dans la guerre. Pourtant ils ont pu sortir de cette situation et vivent maintenant en paix. C'est une expérience qu'il faut copier et intégrer dans le contexte centrafricain ».

C'est du 04 au 22 août dernier que les jeunes de la plateforme interconfessionnelle de la jeunesse centrafricaine ont pris part à un voyage d'échanges portant sur le thème « Jeune et résolution des conflits ».

Chrétiens et Musulmans sensibilisés à la cohésion sociale

Une centaine de femmes et d'hommes de différentes confessions religieuses ont été sensibilisés samedi à la cohésion sociale. Il s'agit notamment des chrétiens et musulmans, venus de différents coins de la capitale, Bangui, et qui ont pris part à cette journée dite de sensibilisation à la paix.

C'est le Parti de l'Unité et de la Reconstruction (PUR) qui a initié cette activité qui, selon son Vice-président, s'inscrit dans le cadre des activités à mener auprès du public centrafricain en vue de ramener la paix en République Centrafricaine. « Nous avons convié les religieux et les politiques à cette journée afin qu'ils livrent des messages et exposent des thématiques sur

la cohésion sociale ainsi que sur la paix en RCA ».

L'un des participants a indiqué que la journée de sensibilisation présente plusieurs avantages pour la communauté musulmane et surtout pour la cohésion sociale dans le pays.

« En tant que musulman, je suis soulagé en acceptant de participer à cette journée de sensibilisation organisée par le parti PUR. Il n'y a pas quelque chose de plus important que la paix. Nous, musulmans sommes venus avec nos contributions en faveur de la paix dans le pays. Car, le vrai musulman c'est celui qui aime la paix et travaille pour la paix », a dit Idriss Kandia, représentant de la Communauté Isla-

mique Centrafricaine (CICA). Pour l'Abbé Marcellin Kpéou, participant et exposant lors de la sensibilisation, réunir les Centrafricains de différentes croyances autour de la cohésion sociale relève d'une initiative louable. « La RCA a besoin des rencontres de ce genre pour se reconstruire et prendre un nouvel élan », a-t-il dit dans sa communication portant sur la valeur et le sens de la parole. Des activités similaires ont été organisées par le PUR au début de ce mois dans le 3^e arrondissement de Bangui, sur la cohésion sociale, à l'endroit de la population dudit secteur.

Source : Réseau des journalistes pour les Droits de l'Homme

35^E JOURNÉE MONDIALE DU TOURISME

Les approches publiques devraient viser les populations locales

Tourisme et développement communautaire a été le thème choisi pour célébrer la 35^e édition de la Journée mondiale du tourisme (JMT), le 27 septembre 2014. Dans le message qu'il a délivré à cette occasion, le ministre du Tourisme et de l'environnement, Josué Rodrigue Nguonimba, a dégagé la vision de la République du Congo en rapport avec les grandes orientations de l'Organisation mondiale du Tourisme (OMT).

« Chaque fois que nous partons en voyage, que nous prenons un taxi sur le lieu de destination ou que nous achetons des produits d'origine locale sur un marché de petits producteurs, nous contribuons à une longue chaîne de valeurs qui crée des emplois, assure les moyens de subsistance, renforce les capacités d'intervention des communautés locales... », souligne le secrétaire général de l'Organisation mondiale du tourisme. D'où son appel aux états membres d'organiser des manifestations commémoratives pour faire prendre conscience aux populations de l'importance économique et socioculturelle du tourisme.

En effet, le tourisme est incontestablement le puissant vecteur de croissance économique et de création d'emplois à travers le monde, a reconnu Josué Rodrigue Nguonimba.



Le ministre du tourisme et de l'environnement lisant le message du gouvernement

Le développement rapide de ce secteur, ses effets bénéfiques multiformes dans les économies lui donnent une importance indéniable dans le

développement des États. Le ministère du Tourisme au Congo s'est engagé en tant que pouvoir public de proposer des stratégies fondées sur une approche touristique communautaire avec une grande

priorité au développement local. La République du Congo a pris la mesure de cette réalité et s'attèle à mettre en place

les mécanismes nécessaires pour faire du tourisme un secteur productif. Pour Josué Rodrigue Nguonimba, les infrastructures routières et aéroportuaires qui se construisent devraient

contribuer au désenclavement de certaines zones à vocation touristique. Les populations locales en sont les premiers bénéficiaires. À ces diverses infrastructures en chantier liées à l'organisation des Jeux africains qui draineront en 2015 de nombreux visiteurs dans le pays avec toutes les retombées possibles au niveau des entreprises locales de transport, d'hébergement, de restauration, etc.

Pour donner force à cette 35^e journée mondiale du tourisme, quelques activités ont été organisées dans le pays : une excursion touristique aux chutes de la Loufoulakari dans le Pool, le vendredi 26 septembre dernier, et une randonnée touristique sur le site de Lesio Louna, le samedi 27 septembre, à Mâh dans le district de Ngabé (Pool) appuyée par un Focus à l'école de la localité sur le thème : Tourisme et développement communautaire.

Bruno Okokana

EXPO 2015

L'Angola veut briller de mille feux à Milan !

Le pavillon angolais à l'exposition universelle de Milan entend traduire le désir d'un État qui veut renaître aussi par toutes ses cultures.

Parmi les cent quarante-sept pays qui ont annoncé à ce jour leur participation à l'exposition universelle de Milan, l'Angola est l'un des tout-premiers. Il est le 47^e pays à avoir annoncé sa participation le 9 mai de l'an dernier. Cela, plus le fait que le pays qui s'installe dans les heureuses perspectives d'une économie en forte croissance suscite l'attention de beaucoup d'investisseurs en Italie. C'est d'ailleurs avec le partenariat du géant pétrolier ENI que le pays a annoncé ces derniers jours d'autres fabuleuses découvertes d'hydrocarbures au large de ses côtes.

Mais la participation angolaise à l'Expo 2015 n'entend pas se focaliser sur le pétrole quoique le thème central de cette manifestation, qui s'ouvrira le 1^{er} mai prochain, touche aussi à cela. Le thème « Nourrir la planète, Énergie pour la vie » entend plus souligner la convergence des initiatives que la mise en valeur d'une seule. Nourrir la planète sans se préoccuper aujourd'hui des sources d'énergie pour produire, c'est se condamner à mourir de faim demain.

C'est à cela qu'entend adhérer l'Angola qui ne veut pas dormir sur les seuls lauriers de ses revenus pétroliers. Le pavillon angolais, dont les travaux doivent recevoir ce mois-ci un coup de pouce décisif, visent à montrer au monde ce que le pays est vraiment. Son art culinaire, cultural et artisanal ; la réalité qui fonde son tissu social authentique devraient briller des mille feux à cette manifestation qui sera à la fois une vitrine et un carrefour.

Le pavillon angolais, affirme Paula Nascimento sa responsable, va surgir de terre ces jours-ci : « Les fondations sont déjà en place ». Il ne manquerait plus qu'à élever les parois qui seront confectionnés en matériaux écologiques locaux angolais. Mais tout cela est maintenu caché au regard des curieux pour le moment. Luanda annonce que sa « merveille » ne se donnera à voir en partie qu'à partir du mois prochain.

Dans tous les cas, disent les officiels à Luanda, il s'agira d'une structure destinée à attirer l'attention par son gigantisme, 2010 M², et par la suggestion qu'elle proposera surtout sur les thèmes de l'agriculture et de l'alimentation. Le pavillon contiendra une partie des richesses muséographiques du pays sur la vision artistique de l'alimentation en Angola hier, aujourd'hui et demain. Le logo représentera un enfant stylisé tenant une pousse.

L'Angola entend aussi fortement souligner l'épine dorsale de la production alimentaire du pays : la femme. C'est pourquoi Luanda annonce d'ores et déjà qu'il célébrera de manière plus particulièrement faste encore la Journée de l'Afrique 2015, le 25 mai ; la Journée internationale de l'Enfant, le 1^{er} juin ; la Journée de la Femme africaine le 31 juillet. Le tout culminera en apothéose le jour de la fête nationale angolaise, le 11 novembre. C'est donc du bon, du beau et de l'excellence en perspective !

Lucien Mpama



apave



ISO 9001
L'AFRIQUE CONSULTING

Votre Partenaire dans la Maîtrise des Risques
& la Valorisation du Potentiel Humain

Iso 9001:2008-2420003

Le MEFPPPI recherche 14 Directeurs Généraux (H/F) pour les usines en construction de la Zone Industrielle et Commerciale de Brazzaville

Mission :
A la tête d'une unité de production qui comptera à terme une centaine de personnes, vos principales attributions seront de :

- + Représenter la société auprès des partenaires locaux et internationaux (clients, fournisseurs, prestataires), des administrations, des banques et des autorités locales ;
- + Définir et mettre en œuvre la stratégie de développement de la structure selon les orientations du Conseil d'Administration et adapter les moyens humains et matériels pour atteindre les objectifs fixés ;
- + Mettre en œuvre une organisation performante et veiller à la sécurité des personnes, des installations et des moyens logistiques disponibles ;
- + Piloter et développer les activités commerciales de l'entreprise ;
- + Assurer la gestion juridique et financière de la société selon les normes et codes en vigueur ;
- + Définir les prévisions budgétaires et les objectifs financiers de l'entreprise toute en veillant à leur respect au cours de l'année ;
- + S'assurer que l'entreprise respecte la réglementation congolaise en matière de Gestion des Ressources Humaines et être garant du bon climat social ;

+ Animer et fédérer les équipes autour d'un projet de société ;

+ Collaborer étroitement avec le Directeur Général Adjoint en charge des opérations techniques et s'assurer de l'optimisation de la chaîne de production.

Profil :
Issu(e) d'une formation supérieure, idéalement d'un MBA, vous justifiez d'une expérience probante d'au moins 5 ans dans le management d'une unité de production de fabrication de matériaux, ou dans le domaine industriel. Vous avez démontré votre capacité à piloter une nouvelle entité, et vous possédez une forte capacité à organiser et fédérer les équipes autour d'objectifs communs. Enfin, vous détenez les compétences clés du poste : autorité, charisme, capacités managériales, aptitudes à la négociation et à la gestion des hommes, culture technique. La pratique de l'anglais est souhaitée, le portugais est un plus.

Nos domaines d'intervention

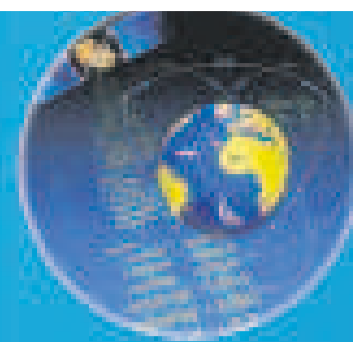


- Conseil en Organisation & RH
- Accompagnement Normes ISO
- Formation Professionnelle
- Contrôle de Construction
- Essais et Mesures
- Inspection Électrique, Levée-Collage, OND

Filiale de APAVE INTERNATIONAL

Postulez en ligne CV + Lettre de motivation avant le 17/10/2014
sur www.apaveinternational-consulting.com

AMC Telecom



Internet à partir de **9.000 FCFA**

Avec **mobi** de AMC Télécom

Nouveaux Produits

Nouvelles Satisfactions



Brazzaville: Av. Alphonse Fondere, Immeuble C.N.S.S, 1er étage, Centre-ville, Rép. du Congo
Pointe-Noire: Av. Charles De Gaulle, Centre-ville (en face de l'hôtel MIGITEL), Rép. du Congo
Téléphones : 00242 05 545 07 60/ 06 950 53 02/ 06 888 81 81
Courriel : support@amc-telecom.com - Web : www.amc-telecom.com

MUSIC IN AFRICA

Portail dédié à la musique africaine

Un portail web d'information et d'échange dédié au secteur de la musique en Afrique, Music in Africa, a été lancé. C'est une initiative de Siemens Stiftung et de Goethe-Institut, en collaboration avec des partenaires à travers toute l'Afrique. Il est détenu et régi par la Fondation Music in Africa, une organisation à but non lucratif qui a des membres dans les différentes parties du continent.

Accessible gratuitement sur www.musicinafrica.net, l'annuaire Music in Africa est conçu pour améliorer l'accès, la connaissance et l'échange dans le domaine. Il est disponible en français et en anglais et présente des profils détaillés de divers professionnels de la musique : des musiciens aux promoteurs, des salles de concerts aux éditeurs, des studios d'enregistrement aux experts en marketing, ainsi que des profils de fabricants d'instruments, de distributeurs, de promoteurs, d'écoles de musique, de managers, d'experts juridiques, de décideurs et tant d'autres.

« L'annuaire offre des possibilités intéressantes pour tous ceux qui sont actifs ou tout simplement intéressés par le secteur de la musique africaine pour mettre en valeur leur travail, nouer de nouvelles relations et élargir leur réseau », indique Eddie Hatitye, directeur de la Fondation Music In Africa, « Nous espérons que cette plateforme sera un espace de rencontre en ligne décisif et nous invitons tous les professionnels

de la musique à l'utiliser au maximum. Tout ceci est en accord avec notre volonté d'être la principale source d'information et d'échange dans le secteur de la musique africaine », ajoute-t-il.

L'annuaire est divisé en six sous-catégories, à savoir artistes, médias, fournisseurs de services, salles et événements, éducation musicale et organisations, réseaux et associations. Un moteur et un outil de recherche aident les utilisateurs à trouver et découvrir rapidement le contenu. Le répertoire propose également une gamme d'outils de réseautage, ainsi que la possibilité de collaborer et d'améliorer le contenu existant.

Plus de 2000 profils ont déjà été créés grâce à la participation de l'équipe éditoriale de Music In Africa et avec l'aide des contributeurs. Ceux-ci se concentrent pour le moment sur le Sénégal, le Nigeria, le Kenya, la RDC et l'Afrique du Sud. L'objectif est d'atteindre plus de 10 000 profils représentant la majorité des pays africains avant la fin de cette année.

Music in Africa va activer quatre autres sections-clés dans les prochaines semaines: la section magazine (avec des nouvelles, des critiques et des articles de fond), la section ressources (Avec un aperçu des différentes scènes musicales africaines), la section éducation (offrant un contenu éducatif) et l'outil découverte musicale pour ceux qui veulent découvrir et écouter la musique.

Hermione Désirée Ngoma

FESTIVAL MANTSINA SUR SCÈNE

Le comédien Clauvice Ngoubili associé à la 11^e édition

Le comédien et metteur en scène congolais, Clauvice Ngoubili, présentera en spectacle d'ouverture de la 11^e édition du Festival international de théâtre Mantsina sur scène, en décembre, sa pièce intitulée *Résistance ou encore Mantsina sur la route*. Il s'agit de la lecture d'une dizaine de textes des différents auteurs qui sont passés sur les planches du festival.

« C'est un honneur pour moi. Depuis que Mantsina a commencé, c'est pour la première fois que l'on associe un comédien metteur en scène. D'habitude ce sont les danseurs, chorégraphes. Ce festival n'est pas seulement fait de théâtre mais aussi de lecture. C'est pour cela que des textes de plusieurs auteurs ont été lus lors des éditions passées. Je vais les monter et c'est une manière pour moi de traverser les dix éditions passées ».

Le titre *Résistance* s'explique par la difficulté de faire du théâtre en Afrique et au Congo particulièrement car les moyens financiers se font souvent rares dans la discipline. « Dans ce spectacle il y aura du théâtre, de la danse, de la musique ça sera un pot-pour-

ri » Clauvice Ngoubili a déjà signé la mise en scène il ne reste plus qu'à la faire exécuter et, en ce moment, il passe un casting afin de sélectionner les meilleurs comédiens qui joueront le spectacle.

L'atelier Bobatou que dirige le comédien congolais montera en 2015 un spectacle intitulé *l'île des enfants perdus* d'après un texte de Guy Alexandre Sounda auteur et metteur en scène congolais. Une adaptation croisée de deux auteurs français Louis Guillaume et Jacques Prévert qui sera une création franco congolaise car elle réunira des artistes congolais et français dont Martine Mérieux directrice de l'opéra de Lyon coté court.

Jean Clauvice Ngoubili est comédien, metteur en scène et conteur. Il a commencé le théâtre étant au collège au sein du cercle dirigé par le metteur en scène Louya Victor Mpené Malela. À partir de 1994 à Pointe-Noire, il a servi comme comédien et assistant metteur en scène de différentes compagnies et associations culturelles. Son premier spectacle fut *La femme infidèle* de Letembet Ambily. Depuis 2000 il est à la tête de l'association culturelle Atelier Bobatou.

H.D.Ng.

MUSIQUE CHRÉTIENNE

Brazzaville au rythme du premier festival chrétien

Du 25 au 27 septembre, ont eu lieu les Rencontres des arts et des musiques chrétiennes (RAMC). Au programme : des conférences et des spectacles.

Les festivités ont démarré le 24 septembre à Brazzaville par une conférence scientifique sur le thème : « Chantons et dansons sans le sida pour la gloire de Dieu. »

Quatre thèmes ont été développés au cours de cette cérémonie. Philippe Kouakira Mieré, Levy Patrick Nikoué, Rock Ngatsé et Lucien Ivoutouhi se sont succédé sur des thématiques de société et de religion. Les orateurs ont de nombreux exemples appuyés par des références bibliques pour expliquer le caractère incurable de certaines maladies qui plongent l'homme dans le désespoir.

« Je suis l'Éternel, ton Dieu qui te guérit », peut-on lire dans le psaume 103. Si le sida est une



Le présidium des travaux

maladie du péché comme le pensent certaines personnes, Philippe Kouakira Mieré pense que la repentance est à la base de toute guérison car c'est Dieu qui guérit et non l'homme.

L'objectif, à travers ce festival, étant de permettre aussi à l'Église de s'approprier certains sujets que nombreux jugent tabous.

Le 25 septembre, des groupes religieux se sont retrouvés au Centre national de radio et de

télévision à Nkombo pour une soirée de spectacles. L'événement regroupe des groupes de Brazzaville et ceux venus d'ailleurs.

À l'initiative de ces RAMC, le journaliste de la télévision, Chevry Diaz, animateur d'une émission qui permet à ses invités de passer en revue des questions qui touchent aux arts et à la spiritualité.

Rosalie Bindika

FOOTBALL

Les résultats des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Angleterre, 3^e tour de la Coupe de la Ligue

Steven Nzonzi était titulaire lors de la victoire de Stoke City à Sunderland (2-1). Averti à la 37e.

Belgique, 16^e de finale de la Coupe

Francis Nganga, titulaire et capitaine, et le Sporting de Charleroi s'imposent face à Eupen (2^e division). Le score de deux buts à zéro ne traduit pas les difficultés rencontrées par les Zèbres. Averti à la 11^e pour une intervention mus-

Coupe

Enfin qualifié, Fodé Doré était titulaire lors du déplacement du CFR Cluj chez le Viitorul Axintele (2-0). Et l'ancien joueur du Botev Plovdiv n'a manqué ses débuts avec un doublé aux 26e et 35e minutes. Après une tête, sur corner, au premier poteau, Doré reprend le ballon en extension sur un centre venu de la droite, dans son dos : son coup de boule file sous la transversale. Superbe et efficace.

Ligue 1



Pour son premier match avec le CFR Cluj, Fodé Doré a inscrit un doublé dont cette superbe tête (crédits photo www.cfr1907.ro)

clée, Nganga a distillé deux bons centres dont un caviar non transformé par Fauré (73^e). Plusieurs interceptions, mais aussi quelques pertes de balle.

Grâce, 1^{re} journée de la phase de poules de la Coupe, groupe D Platanius a disposé l'Ethnikos Gazoros (3-1). Remplaçant, Bernard Itoua est entré à la 80^e minute.

Roumanie, 8^e de finale de laFrance, 7^e journée, Ligue 1

Remplaçant, Ladislav Doukhan est entré à la 80^e alors que Guingamp était mené au score par Metz (0-1, score final). Actif, Doukhan a poussé Marvaux et Ngakoto à la faute (86^e et 89^e) entraînant d'ailleurs l'expulsion de ce dernier. À la 92^e, il tente un tir détourné par Mfa, le portier gabonais de Metz. Notons qu'en première période, Guingamp a été privé d'un penalty

flagrant. Quoiqu'il en soit, l'EAG est désormais 19e avec 6 points et deux petites victoires au compteur.

Entré à la 72e, Christopher Maboulo s'est tout de suite illustré par un service pour Tallo (74^e). Par la suite, il s'est battu défensivement pour conserver ce point (11 duels, 2 gagnés, 13 ballons joués). Avec ce score de parité face à Nantes (0-0), Bastia reste dans le bas du tableau. Les Canaris, qui ont manqué un penalty, sont eux dans le haut de classement. Notons que Jules Iloki n'était pas dans le groupe.

Sans Dylan Bahamboula, non retenu, Monaco va l'emporter à Montpellier (1-0). Un troisième succès consécutif, toutes compétitions confondues, pour l'ASM.

Afrique

Maroc, 8^e de finale retour de la Coupe du Trône

Le Raja Casablanca de Lys Mouithys, auteur de l'ouverture du score est éliminé par le FAR de Rabat. Défait à l'aller (0-1), le Raja s'est incliné à Rabat (2-3). Titulaire, Mouithys a marqué du gauche sur un bon service d'Aqqaal, alors que Sylver Ganvoula n'était pas dans le groupe.

Cette élimination est lourde de conséquence pour le coach Benchikha, limogé au profit du Portugais José Romão.

Pour le KAC Kenitra de Varel Rozan, titulaire, l'aventure s'arrête également au stade des 8e de finale. Battu à domicile lors du match aller (0-2), le KAC perd 1-2 chez le Chabab Rif Hoceima.

Camille Delourme

CLIMAT POLITIQUE

Le gouvernement accusé de museler les opposants

Selon l'Association africaine de défense des droits de l'Homme (Asadho), le pouvoir se servirait de l'appareil judiciaire pour atteindre son objectif.

L'Asadho a fait constater, dans un communiqué du 25 septembre, que depuis le début de la législature actuelle, tout leader de l'opposition qui mobilise la population contre un projet ou un programme de la majorité au pouvoir fait l'objet des menaces, intimidations et poursuites qui aboutissent à des condamnations judiciaires. Ce constat a amené cette ONG à accuser le gouvernement de « faire taire les opposants politiques en se servant de l'appareil judiciaire ».

Dans ce réquisitoire, l'ONG a rappelé le cas du secrétaire général de l'Union pour la Nation congolaise, le député national Jean Bertrand Ewanga, qui a été enlevé, le 5 août à trois heures du matin, à sa résidence par les éléments des Services spéciaux de la police et de l'Agence nationale de renseignements (ANR), pour être détenu « illégalement » au cachot de ce service.

Il a été reconnu à sa charge les infractions d'outrages au chef de l'État et de discrimination raciale et tribale, à la suite de ses interventions faites à l'occasion du meeting de l'opposition politique tenue à la place Sainte-Thérèse à N'djili, le 4 août. Le député national sera condamné, le 11 septembre, « à l'issue d'une procédure de flagrance au cours de laquelle ses droits fondamentaux n'étaient pas respectés par la Cour suprême de justice (CSJ) », à une peine de ser-



Legendes et crédit photos: Photo 1: Des opposants arrivant à la place Sainte-Thérèse de Ndjili, lors du meeting du 4 juillet

vitute pénale principale de douze mois fermes pour « outrage au chef de l'état ».

Violation des lois de la République

Selon l'Asadho, cette condamnation est en violation de la loi portant statut politique de l'opposition qui dispose, en son article 8, que « l'opposition politique a notamment le droit de critiquer l'action du gouvernement et, le cas échéant, de formuler des contres propositions... ». « Il y a lieu de relever que le cas de M. Jean Bertrand Ewanga n'est pas isolé, il s'inscrit

dans la stratégie du gouvernement de faire taire tout opposant politique qui ne partage pas la ligne politique de la majorité présidentielle », a soutenu cette ONG. L'Asadho a également épinglé le cas Diomi Ndongola, qui serait également emprisonné pour son activisme politique. « À cause de son activisme au sein de ce mouvement [la Majorité présidentielle populaire, qu'il a créée pour soutenir la prise de l'impérialisme du pouvoir par Étienne Tshisekedi], M. Eugene Diomi Ndongola sera enlevé et détenu au secret par l'ANR pendant plusieurs jours

avant d'être livré à la justice au motif qu'il aurait commis l'infraction de viol sur mineures », a expliqué cette ONG.

L'Asadho a noté qu'à l'issue d'un procès non équitable, sans garantie et respect des droits fondamentaux qui lui ont été reconnus par les instruments juridiques nationaux et internationaux relatifs aux droits humains, devant la CSJ, le président de la Démocratie chrétienne sera condamné, au mois de mars, à une peine de servitude pénale principale de dix ans. Cette ONG a adjoint à ces deux cas, celui du député national Mohindi Nzangi, qui a été

condamné à trois ans de servitude pénale principale par la même CSJ, siégeant toujours en procédure de flagrance, au motif qu'il avait outragé le chef de l'État par le fait d'avoir critiqué la politique mise en place pour gérer la guerre à l'est du pays. « Ces arrestations et détentions illégales opérées par l'ANR et condamnations prononcées par la CSJ contre les membres de l'opposition ou contre tous ceux qui critiquent la politique des autorités congolaises ne sont pas de nature à consolider le jeu démocratique en RDC. Elles sont une atteinte à la démocratie », a noté cette ONG.

Devant ces faits, cette ONG a exhorté le président de la République à faire respecter la Constitution et les autres lois du pays, en faisant cesser toutes atteintes des autorités politiques et judiciaires aux droits reconnus à l'opposition politique; et d'accorder la grâce présidentielle à tout Congolais actuellement en détention à cause de ses opinions politiques.

Au gouvernement de la République, cette ONG a sollicité de cesser tout acte tendant à se servir de l'appareil judiciaire pour faire taire les opposants politiques ou tous autres Congolais qui critiquent la politique du gouvernement ou du président de la République. Alors qu'aux autorités judiciaires, il a été recommandé de s'opposer à l'instrumentalisation de l'appareil judiciaire par les autorités politiques et de se constituer en rempart pour la promotion et la protection de la démocratie.

Lucien Dianzenza

RÉVISION DE LA CONSTITUTION

Le suspense persiste !

Après le discours du président de la République, l'opposition réitère ses craintes contre une tentative de déverrouillage de l'article 220 de la Constitution.

Le discours du président de la République, Joseph Kabila, prononcé le 26 septembre à la tribune des Nations unies n'a pas apporté une réponse au débat sur la révision de la Constitution qui divise la classe politique congolaise. Au contraire, il semble apporter de l'eau au moulin de ceux de l'opposition qui ont toujours déploré le mutisme du chef de l'État face à cette question et laisser libre court à la spéculation qui a pris en otage l'ensemble de la population congolaise. À la veille d'une marche de l'opposition contre la révision de la Constitution, l'adresse du président de la République n'aura pas eu le mérite de calmer les ardeurs. Aux yeux des opposants, il n'a fait que conforter les craintes de tous ceux qui n'ont cessé de dénoncer une tentative de déverrouillage de l'article 220 de la loi fondamentale de la RDC par la majorité présidentielle. Ils souhaiteraient que le président Joseph Kabila se prononce de manière solennelle devant la communauté internationale sur cette question qui a transcendé la sphère nationale.



Le président Joseph Kabila à la tribune des Nations unies

Un non-événement

Pour l'opposition, ce discours a été un non-événement face aux enjeux politiques de l'heure. On peut ainsi croire que chacun va continuer à camper sur sa position, l'opposition et la majorité affutant leurs stratégies pour l'assaut final prévu sans doute pendant la session budgétaire en cours. Une partie

de l'opposition a déjà annoncé ses couleuvres en appelant à la suspension de la participation de ses membres à la Commission électorale nationale indépendante (Céni).

L'allocution du chef de l'État a été orientée sur des problèmes d'ordre international, à savoir le terrorisme, la maladie à virus Ébola et les nom-

breuses atteintes à la paix, phénomènes qui se manifestent présentement sur le continent africain. Visiblement, la recherche d'une solution à la maladie à virus Ébola a été le point central de ce discours, avec l'annonce de la mise en place, au mois d'octobre, « d'un centre de formation pluridisciplinaire pour former un personnel

de santé à même de répondre en qualité et en quantité aux besoins des pays africains qui sont ou seraient à l'avenir touchés par ce type d'épidémie ».

Élections confirmées

Peut-être faut-il analyser sans passion les mots du président de la République pour connaître sa volonté de respecter la Constitution. En tout cas, pour ce qui concerne les élections, il a rassuré ses paires des Nations unies que « toutes les dispositions sont prises pour que le pays en sorte plus apaisé, plus unis et plus fort ». « Je réaffirme la tenue prochaine des élections, conformément au calendrier arrêté par l'institution nationale compétente, à savoir la Commission électorale nationale indépendante », a-t-il dit.

Pour l'heure, les uns et les autres ne peuvent que se contenter des engagements pris par le président Joseph Kabila pour « la consolidation de la démocratie » à travers notamment la tenue prochaine des élections conformément au calendrier publié par la Céni et « le renforcement de la cohésion nationale » par la mise en place d'un nouveau gouvernement. Désormais, tous les regards sont tournés vers le Parlement où va se jouer l'avenir de la RDC, lors de la session budgétaire en cours.

Jeannot Kayuba

MADRID

Plus de 300 pèlerins représentent la RDC à la béatification de Don Alvaro

Les pèlerins sont venus de Kinshasa et de Lubumbashi pour assister à la messe de béatification du premier successeur de saint Josémaria, en la personne de Mgr Alvaro del Portillo.



Mgr Daniel Landu présidant la messe au monastère Santa Isabela

Environ trois cent trente Congolais de la RDC ont fait le déplacement de Kinshasa et de Lubumbashi pour prendre part à la messe de béatification de Mgr Alvaro del Portillo. La première délégation qui est arrivée mercredi dernier à Madrid a tout de suite commencé le pèlerinage en mémoire de Mgr

Don Alvaro qui fut caractérisé par la simplicité et l'humilité qui lui ont valu un prestige croissant.

Première étape, une messe dite par l'abbé Vincent Tshomba en la basilique pontificale de San Miguel où l'orateur a mis l'accent sur le fait qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil, car tout ce qui se fait ou ce qui existe l'était déjà dans le passé. Dans son homélie, l'abbé Vincent Tshomba a interpellé chaque pèlerin sur les paroles tirées de l'Écclésiaste qui, selon lui, sont objectives et concrètes. « Rien n'a de sens dans la vie d'un homme. Nous ne tirons pas de bénéfice de tout ce que nous aurons investi », a-t-il déclaré, tout en précisant que pour comprendre cette impression de vanité, il faut entrer dans la sagesse de Dieu. En se basant sur l'évangile des saint Luc, l'orateur a

invité les pèlerins à être capables à faire de bons choix et à prendre de bonnes décisions.

Une autre messe a été dite par Mgr Daniel Landu au monastère Santa Isabela le 26 septembre, où l'église catholique universelle a prié en mémoire de saint Damien. Dans son homélie, l'orateur a parlé de Don Alvaro en tant que fidèle successeur de saint Josémaria. « Nous sommes ici pour rendre grâce au Seigneur pour les merveilles accomplies à travers son fils Don Alvaro. C'est un modèle que le Seigneur nous présente pour notre pèlerinage et notre cheminement ici sur terre », a-t-il dit, tout en signifiant que toute sa vie a été un témoignage d'amour, de foi profonde et de services. C'est lui, poursuit-il, qui a permis à

l'Opus Dei de se développer davantage après le départ de son fondateur.

Une exposition sur Don Alvaro

Les pèlerins venus de la RDC se sont rendus sur la place des colons, à Madrid, où se tient du 11 au 28 septembre une exposition sur Don Alvaro del Portillo. Sur le thème : « Un santo en datos » ou « Un saint dans les dates », cette exposition a permis aux pèlerins venus du monde entier de découvrir l'histoire ayant caractérisé la vie du bienheureux Alvaro, soit une histoire dans une histoire. Après avoir compris le message de Don Alvaro, les pèlerins ont gravé sur un mur des messages de prières et d'intentions qu'ils ont soumis à l'intercession de Don Alvaro.

Gypsie Oïssa

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Plaidoyer de Martin Kobler pour le tourisme en RDC

Les okapis, le parc des Virunga, les pêcheurs Wagenia, le volcan Nyiragongo, les Bonobos, les sapeurs, la rumba sont autant des raisons de visiter la RDC.

À l'occasion de la journée internationale du tourisme, le représentant du secrétaire général des Nations unies en RDC, Martin Kobler, a peint un tableau élogieux des atouts dont dispose le pays sur le plan touristique. Il a lancé un appel à « tous les voyageurs, les gourmets, les baroudeurs, les curieux et les amoureux de la nature » à venir découvrir les splendeurs et les surprises de la RDC.

Martin Kobler s'est étonné de la

d'étrangers sont venus en RDC en secouristes, mon espoir et ma conviction sont qu'ils la quitteront en touristes », a-t-il déclaré.

Parmi les merveilles touristiques de la RDC, le représentant du secrétaire général des Nations unies cite notamment les okapis, le Parc national des Virunga, le fleuve Congo, les pêcheurs Wagenia, le lac Tanganyika, le volcan Nyiragongo, les gorilles, les Bonobos, les sapeurs, la rumba. Il souligne, à cet effet, que ce serait une erreur de croire que les richesses de la RDC se trouvent dans le sol. « Elles sont à la surface », a-t-il ajouté.

« Ce qui fait de ce pays un territoire aussi riche, c'est la beauté



L'Okapi vivant uniquement en RDC

moins affluente des touristes, au regard des richesses dont regorge le pays. Il a estimé à 186 000 le nombre de touristes internationaux qui s'y rendent soit cinq cents touristes par jours. « Beaucoup

de ses paysages, les fruits de la nature, la diversité de sa faune, mais avant tout la résilience, la générosité et l'énergie de la population », a déclaré Martin Kobler.

Jeannot Kayuba

ATELIER SUR L'ITIE

Les délégués des radios communautaires s'engagent à soutenir le processus

Les promesses faites vont dans le sens de la vision de la Coalition Publiez Ce Que Vous Payez- RDC, qui a organisé cette activité avec l'appui de la GIZ.

À la clôture de l'atelier de renforcement des capacités sur l'Initiative pour la transparence des industries extractives (Itie) organisé du 22 au 25 septembre à Mbanza-Ngungu, dans le Bas-Congo, les délégués des radios communautaires de la province ont pris l'engagement de faire la vulgarisation du processus Itie à travers la production et diffusion des émissions radiophoniques participatives, de restituer la formation reçue auprès de la base et dans leurs organes de presse respectifs.

Ils se sont également engagés à soutenir les plaidoyers des organisations de la société civile sur la transparence et la redevabilité dans le secteur extractif, à produire et diffuser des émissions en rapport avec les douze thèmes sélectionnés pendant l'atelier et à produire et diffuser, d'ici le 15 octobre, une émission selon les thèmes retenus.

Les participants ont, ensuite, promis de faire participer les communautés locales dans les émissions radiophoniques à réaliser, de produire et diffuser des émissions spécifiques sur l'Itie et d'être disponible pour travailler avec les partenaires engagés dans l'Itie.

Ils ont, par ailleurs, sollicité de la Coalition Publiez Ce Que Vous Payez, de multiplier des ateliers de formation des journalistes membres du Réseau des médias associatifs communautaires du Bas-Congo (Remacob) sur les questions liées à la gouvernance des industries extractives; de mettre régulièrement les rapports Itie à la disposition des radios communautaires pour la dissémination auprès des communautés locales et d'appuyer le Remacob avec les moyens matériels et financiers pour améliorer le travail des radios communautaires.

La structure a également été exhortée à organiser des formations spécifiques sur l'analyse et la compréhens-

sion des rapports Itie et à appuyer le Remacob dans l'encadrement des radios membres par des formations en techniques journalistiques. Alors qu'à leur réseau, les délégués ont recommandé le renforcement du partenariat avec la

Coalition Publiez Ce Que Vous Payez et avec les autres partenaires impliqués dans la mise en œuvre de l'Itie. On rappelle que cet atelier de renforcement des capacités des délégués des radios communautaires membres du

Remacob sur l'Itie a concerné douze radios communautaires de cette province. Il avait pour finalité d'impliquer davantage les communautés locales dans les débats publics sur l'Itie.

Lucien Dianzenza

Consultez nos nouveaux sites internet !

- Des numéros et éditions
- Un fil d'information en continu pour suivre l'actualité en temps réel
- Des focus sur les informations phares
- Différentes entrées possibles, par département, par thèmes...
- Un site très illustré avec de nombreuses photos, vidéos...
- Des dossiers thématiques notamment sur la diaspora, le foot, la culture...

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE



www.lesdepêchesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

Un rendez-vous
quotidien
incontournable

ESSAI

Modeste Mutinga publie « La Guerre de l'eau aux portes de la RDC »

La Guerre de l'eau aux portes de la RD-Congo est le titre très pertinent de l'ouvrage que vient de publier Modeste Mutinga, sénateur et propriétaire du groupe de presse Média 7 (Le quotidien Le Potentiel, Télé 7 et Radio 7). C'est son deuxième essai après La République des inconscients.

C'est le jeudi 18 septembre 2014 au salon Lubumbashi du Grand Hôtel Kinshasa en présence des sénateurs, députés nationaux, membres du gouvernement national, corps diplomatique, et d'autres personnalités, que cet ouvrage a été porté sur les fonts baptismaux par le président du Sénat, Léon Kengo wa Dondo. Mais avant cette cérémonie, le sénateur et professeur d'université Florentin Mokonda a magistralement fait l'économie du contenu du livre. Il a commencé par rappeler que la RDC, à cheval sur l'équateur, avec sa superficie de 2 345 000 kilomètres carrés et partageant 7 200 kilomètres de frontières avec neuf pays voisins, est dotée d'un réseau hydrographique particulièrement généreux de 39 000 kilomètres linéaires, comprenant le majestueux fleuve Congo (deuxième en longueur en Afrique et deuxième au monde par son débit), des nombreux affluents parmi lesquels les rivières Ubangi au nord et Kasai au sud, et des grands lacs. « La position géographique du Congo lui confère une place de premier choix dans la dotation en ressources en eau douce dont les réserves quasiment pharaoniques représentent 60% au niveau africain et 25% au plan mondial. Une aubaine certes, mais aussi une source de convoitise et des conflits potentiels », a laissé entendre le professeur Florentin Mokonda Bonza, indiquant que le sénateur Modeste Mutinga comptait parmi ceux qui sont préoccupés par la question des ressources en eau douce de plus en plus rare dans le monde et par les diverses sollicitations de transfert des eaux de la RDC vers le nord et le sud de

l'Afrique, ou vers le Moyen-Orient. Et Mokonda Bonza d'interpeller : « Là où le bât blesse, c'est qu'en dépit des menaces à peine voilées de certaines requêtes, la classe politique congolaise, le gouvernement de la République en particulier à qui incombe la charge de définir et de conduire la politique de la nation, demeure aphone.



Modeste Mutinga dédicace des exemplaires de son ouvrage. (© DR)

Le sénateur Mutinga cherche à comprendre et veut inciter l'élite dirigeante congolaise à l'action. »

L'ouvrage Le Fleuve Congo et ses affluents : château d'eau convoité. La guerre de l'eau aux portes de la RDC est structuré en sept chapitres et six annexes. « Des craintes légitimes » est le titre du deuxième chapitre, suivi de « Château d'eau en Afrique », « Guerre de l'eau à travers le monde », « Le golfe de Guinée », « Projets en série », « Conflits cycliques dans les Grands Lacs », et enfin « Débats irréconciliables ». Mokonda Bonza a repris certains chiffres pertinents, soulignant par exemple que 71% de la surface de la planète terre sont constitués d'eau. Cependant, l'eau douce ne représente que 2,8% de l'ensemble de l'eau sur Terre, et 97,2% sont de l'eau salée. L'accroissement de la population mondiale, actuellement estimée à sept milliards d'individus, a entraîné un surcroît de consommation de l'eau. Et

d'après le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (Giec), 60% de la population mondiale risquent de vivre dans des zones à forte pénurie d'eau d'ici à 2050. Et beaucoup de demandeurs de l'eau du Fleuve Congo ainsi que de l'énergie électrique qui en sera produite sont pointés du doigt sans ambages par le sénateur

Modeste Mutinga. Il s'agit des pays du Sahel, de l'Égypte, de la Libye, du Soudan, des pays de l'Afrique australe. Le sénateur fait savoir que la Commission du Bassin du Lac Tchad (Tchad, Cameroun, Niger, Nigeria, Libye, République centrafricaine) a lancé en mars 2014 une force mixte multinationale de sécurité du Lac Tchad, structure militaire de 3 000 hommes constituée pour veiller sur la sécurité de l'hinterland du Lac Tchad. Et déjà en avril 2012, quatre chefs d'État réunis à Ndjamena avaient décidé d'entamer une étude de faisabilité portant sur le prélèvement des eaux de la rivière Ubangi, affluent du fleuve Congo que la RDC partage avec la République centrafricaine et le Congo-Brazzaville. Et Mokonda de noter : « L'auteur (Mutinga) constate que, malgré la tenue des sommets de chefs d'État, les conférences en Afrique comme en Europe, les bruits de bottes autour du Lac Tchad et chez les voisins centrafricains, Kinshasa demeure attentiste, réservé, voire timoré. Aucune initiative n'est prise. Le gouvernement congolais estime qu'il n'a jamais été saisi. » Toutefois, reconnaît-on, le gouvernement a institué une commission interministérielle chargée d'élaborer les termes de référence d'une étude globale sur la problématique de transfert des eaux du Bassin du Fleuve Congo.

Mutinga démontre que le bassin du Congo est le château d'eau de l'Afrique. Mais paradoxalement, le flux que le fleuve Congo reçoit de certains de ses importants affluents (Ubangi, Kasai, Aruwimi) se contracte d'année en année. Alors que le programme des Nations unies pour l'environnement évoque l'augmentation de la consommation de l'eau au niveau mondial entre 2000 et 2025, les statistiques précises et fiables en RDC font défaut. « Plus grave, il n'y a pas de système institutionnel de surveillance qualitative et quantitative des ressources en eau. À titre d'illustration, sur les 127 stations qui collectaient des données météorologiques et pluviométriques existant en 1970, il n'y en a plus que vingt qu'on trouve dans les aéroports et non dans les zones agricoles... et la Régie des voies fluviales ne compte plus que dix stations fonctionnelles de mesure des fluctuations des niveaux d'eau de surface sur la centaine de l'époque. »

À propos, Mutinga s'est penché sur les accords fictifs ou réels de Lemera signés entre l'AFDL et le Rwanda, qui dans son article 4 stipule : « Prêchant le panafricanisme, l'Alliance s'engage à céder 300 kilomètres aux frontières congolaises, à l'intérieur du pays, pour sécuriser ses voisins ougandais, rwandais et burundais contre l'insurrection rebelle. » L'auteur constate que quatre Grands lacs (Albert, Édouard, Kivu et Tanganyika) et trois rivières (Semliki, Ruzizi et Lukuga) sont situés dans l'espace à céder aux trois pays, s'interroge s'ils guerres successives dans l'est de la RDC (AFDL, RCD, CNDP, M23, ADF/NALU) n'auraient pas comme motivation inavouée le contrôle sur ces

ressources en eau, d'autant plus que l'Ouganda multiplie les tentatives de déplacer les bornes frontières sur la Semliki. Au regard d'un ensemble d'éléments et de considérations sur la question, Mutinga croit que la réserve apparente des gouvernants de la RDC, victime elle aussi du réchauffement de la planète, s'expliquerait par le fait que la destruction des écosystèmes forestiers du Bassin du Congo aurait des répercussions fâcheuses sur toute la planète Terre. Et la question du transfert d'eau de la RDC vers un autre État doit être soumise à l'accord préalable du peuple congolais consulté par voie de référendum conformément à la Constitution. Tel est l'article 45 d'une proposition de loi relative à la gestion des ressources en eau.

Le sénateur Flor Musendu Flungu a pour sa part livré un témoignage poignant sur la guerre imminente de l'eau en RDC sur base d'éléments probants. Des parlementaires de la Commission des forêts d'Afrique centrale, réunis à Bata en Guinée, ont également pris l'engagement de convaincre leurs gouvernements respectifs sur le transfert des eaux de la RDC pour alimenter le Lac Tchad qui s'est littéralement desséché. Lors d'une conférence sur l'eau d'un groupe de pays du bassin du Tchad et du Nil en mars 2014 en Turquie, ces pays n'ont abouti qu'à une seule solution : le transfert des eaux de la RDC qui doivent alimenter simultanément les deux bassins à n'importe quel prix, même au prix d'une guerre. « J'ai peur que Mutinga soit un prophète de malheur, j'espère qu'il aura tort ! » Dans son mot de circonstance lors de la cérémonie de baptême du livre, le sénateur Mutinga a invité les décideurs et l'intelligentsia à prendre conscience de la guerre qui pointe à l'horizon du fait de la convoitise des eaux de la RDC par les pays voisins et d'ailleurs. « Le temps me semble venu d'épargner nos populations d'une nouvelle guerre, la guerre de l'eau, alors que nous n'avons pas encore fini de panser les plaies ouvertes par les précédentes. »

Martin Engimo

EXPOSITION

World Press Photo pose ses valises à Kinshasa

Tenue pour la plus prestigieuse vitrine du photojournalisme, l'événement, que va abriter la place de l'échangeur de Limete dès le 2 octobre, donnera à voir les clichés de 53 photographes de 25 nationalités différentes.

Une grande première pour Kinshasa, qui a pour ainsi dire l'insigne honneur de recevoir cette prestigieuse exposition dans ses murs pendant trois semaines. En effet, ce sont des milliers de clichés qui seront exposés à la Rotonde du Musée d'art contemporain et multimédia (MACM) de l'échangeur de Limete du 2 au 22 octobre. L'exposition, ouverte à tout public du lundi au samedi de 8h à 18h et dont l'entrée est libre, s'annonce comme un moment privilégié. Les visiteurs y découvriront les meilleures des 98 671 images inscrites au concours World Press Photo. Considérée comme la plus illustre compétition internationale consacrée aux photographes de presse, photojournalistes et photographes documentaires professionnels, elle avait cette année mis en lice près de 6 000 photographes de 132 pays. L'événement World Press Photo qui entend faire du MACM le point de mire de la ville en octobre s'est constitué de manière laborieuse après exa-



men des candidatures à Amsterdam du 1er au 13 février. Sur les 5 754 photographes en compétition, le jury a finalement jeté son dévolu sur 53 d'entre eux. Les prix décernés sur appréciation de dix-neuf professionnels du photojournalisme et de la photographie documentaire de renommée internationale ont été répartis dans neuf catégories thématiques. Des 132 pays compétiteurs, c'est à peine un peu moins du cinquième, soit 25, qui a remporté la palme. L'Europe est en tête de liste avec une bonne dizaine de nations lauréates, dont la Bulgarie, la République tchèque, la Finlande, la France, l'Allemagne, l'Italie, les Pays-Bas et le Royaume-Uni. L'Afrique reste le continent le plus faiblement représenté, avec pour seul lauréat l'Afrique du Sud.

Soulignons ici que World Press Photo est une organisation indépendante sans but lucratif, basée à Amsterdam. En exercice depuis 1955, cette fondation s'emploie « à développer et à

faire progresser des normes élevées en photojournalisme et en documentaire dans le monde entier ». Dès lors, les programmes de l'Académie World Press Photo, apprend-on, « visent à stimuler des standards élevés du journalisme visuel au moyen de projets de formation, de bourses et diverses publications ». Avec la tenue de cet important concours international en journalisme visuel, World Press Photo poursuit un bien noble but. Il entend de la sorte non seulement susciter un intérêt plus étendu pour ce domaine, mais aussi conduire à une meilleure appréciation du travail des photographes et autres journalistes visuels. Et par-delà, permettre un échange d'informations libre. L'organisation des concours de photojournalisme et multimédia ainsi que les tournées d'exposition dans le monde à l'instar de celle que Kinshasa va abriter sous peu sont à circonscrire dans cette démarche.

Nioni Masela

EPFKIN

Coup d'envoi de la 95^e édition du championnat d'élite de Kinshasa

La 95^e édition du championnat de l'Entente provinciale de football de Kinshasa (Epfkkin) a été lancée, le 27 septembre, au stade Tata Raphaël avec deux affiches. L'Olympique club de Kinshasa affrontait l'AC Bandal alors que l'AS Dragons s'opposait au FC New Jack. Et le 28 septembre, il était prévu les rencontres entre l'AC Rangers et le FC Arc-en-ciel et le FC Renaissance du Congo, -issue de la dissidence avec le Daring Club Motema Pembe (DCMP)- face au FC Système.

La suite du calendrier indique que le 29 septembre, JSK affrontera FC Nzakimwena et AC Real de Kinshasa aux prises avec AC Normand. Le 30 septembre, JAC Héritage fera face à AC Semendua et FC Tornado jouera contre Real Club Impact. Et le 1er octobre, FC Fraternité Kinois va s'opposer au FC Kada, et New Belor SC s'expliquera avec AC Sodigraf.

M.E.

CAN 2015

Ibenge réaménagerait la liste des Léopards contre la Côte d'Ivoire

Le sélectionneur de la RDC aurait élaboré la liste des présélectionnés pour le match entre la RDC et la Côte d'Ivoire comptant pour la troisième journée des éliminatoires de la CAN Maroc 2015, indique Radio Top Congo le 26 septembre à Kinshasa. Sur cette liste réaménagée, on noterait la présence de Neeskens Kebano, Anatole Ngamukol, Clark Nsikulu, Junior Kabananga, Luvumbu Nzinga, Mabele Bawaka, etc.

Les Léopards de la RDC affrontent, le dimanche 11 octobre au stade Tata Raphaël de Kinshasa, les Éléphants de la Côte d'Ivoire en troisième journée du groupe D des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations prévus au Maroc pour 2015. Selon la Radio Top Congo dans sa page sportive diffusée le matin du 26 septembre, le sélectionneur de la RDC, Florent Ibenge, aurait déjà confectionné sa liste des présélectionnés pour cette rencontre, avec quelques réaménagements par rapport à la liste des joueurs retenus pour le match contre le Cameroun et la Sierra Leone. Ainsi, constate-t-on l'absence du gar-



Les Léopards avant le match contre la Sierra Leone à Lubumbashi

dien de but Parfait Mandanda de Charleroi en Belgique, du défenseur Beaubo Ungenda d'Orlando Pirates en Afrique, de Kazenga Lualaba de Brighton en D2 anglaise, ainsi que de Britt Assombalonga de Nottingham Forest en D2 anglaise, Elias Katchunga de Paderborn en Allemagne, etc. qui n'avaient pas répondu à la première convocation du sélec-

tionneur. Face à ces absences, Florent Ibenge a appelé le gardien de but Hervé Lomboto de V.Club, Héritier Luvumbu Nzinga de V.Club, Anatole Ngamukol de Grasshopper Zurich en Suisse, Junior Kabananga, ancien du FC MK de Kinshasa qu'on avait surnommé «Okocha» et qui effectue un début de saison remarquable avec le FC Bruges en Belgique, ainsi que

Clark Nsikulu d'Evian TG en France) et Neeskens Kebano de Charleroi/D1 Belgique. Cette liste a été officiellement publiée le 27 septembre alors que le regroupement des joueurs débutera à partir du 4 octobre. vraisemblablement, de cette présélection sortiraient les vingt-deux joueurs qui affronteront les Éléphants de la Côte d'Ivoire. Voici la liste des présélec-

tionnés, les gardiens de but retenus sont Nicaise Kudimbana (Anderlecht/D1 Belgique), Robert Kidiaba Muteba (Mazembe) et Hervé Lomboto (V.Club); les défenseurs Patou Ebunga (V.Club), Jean Kasusula (Mazembe), Cédric Mongongu (Evian TG/France), Joël Kimuaki (Mazembe), Gabriel Zakuan (Peterborough/D2 Angleterre), Issama Mpeko (Kabuscorp/Angola), Mabele Bawaka (V.Club), et Chancel Mbemba (Anderlecht/Belgique); les milieux de terrain Youssouf Mulumbu (West Bromwich Albion/Angleterre), Cédric Makiadi (Werder Brême/Allemagne), Distel Zola (Châteauroux/L2 France), Tychique Ntala Kalema de Léopards de Dolisie, Lema Mabidi (V.Club), Héritier Luvumbu (V.Club) et Guy Lusadis (V.Club); les attaquants retenus sont Yannick Bolasie (Crystal Palace/Angleterre), Anatole Ngamukol (Grasshopper Zurich/Suisse), Junior Kabananga (Bruges/Belgique), Cédric Mabwati (Osasuna/D2 Espagne), Clark Nsikulu (Evian TG/France), Neeskens Kebano (Charleroi/D1 Belgique), Jérémie Bokila (Terek Grozny/Russie), Firmin Mubele (V.Club) et Dark Kabangu (FC MK).

Martin Enyimo

INDUSTRIE DU FOOTBALL

Construction des cinq premiers stades municipaux modernes

Lancé depuis la commune kinoise de Matete, le week-end, le Projet de construction des stades municipaux de la ville de Kinshasa, baptisé Prostim, vise à optimiser la production nationale des talents internationaux dans des sites pilotes identifiés à Delvaux, Barumbu, Matete, Bandalungwa et N'Djili; des quartiers et communes se trouvant dans les quatre districts formant la capitale.

Bien exploitée, l'industrie du football peut devenir une véritable machine à créer des sous. Et la RDC ne manque pas d'atouts dans ce secteur. « C'est une pépinière où naissent et pourrissent des talents », a déploré le Premier ministre Augustin Matata Ponyo. Ce dernier a fait le déplacement de la commune de Matete pour bien marquer le virage historique que s'appête à prendre la RDC dans un secteur jusque-là très budgétivore mais exploité de manière trop informelle pour pouvoir tirer les revenus escomptés. « Aucun système ne les détecte, les absorbe et les encadre ».

Par conséquent, la ville qui pullule de terrains de fortune n'arrive pas à assouvir les besoins de ces talents en herbe de jouer à l'Entente, à la Ligue ou à la Fédération. Pire, ceux qui arrivent malgré tout à percer pratiquent un football sans règles, sans équipements, sans sécurité et sans assurance. Nous y ajouterons également sans perspectives d'avenir. En définitive, ils sont déterminés à rester de bons joueurs clandestins de football.

Prostim, projet initié par le gouvernement de la République pour un coût total de 10 millions de dollars US, vient ainsi corriger une réalité bien difficile dans nos communes kinoises. Il est établi que le football est actuellement le sport le plus pratiqué à Kinshasa. L'idée est d'arriver à faire grandir la magie du football pour ces jeunes très souvent désillusionnés. Il faut enrôler le maximum de joueurs. Vu sous cet angle, Prostim vise ni plus ni moins à convertir l'économie informelle en activités professionnelles et régulières. Le football pourrait ainsi devenir un véritable emploi rémunéré et pérenne. Le projet donne également un coup d'accélérateur à la modernisation des sports et à la création d'une

vraie industrie sportive qui, elle, pourra générer des recettes conséquentes en faveur de l'État congolais. Dans la vision initiale, il est prévu de doter le projet d'un outil coordonné à l'aide d'un système d'informations cohérent et efficace pour accroître son prestige afin d'en faire un secteur plein d'avenir au même titre, par exemple, que l'examen d'État. Kinshasa sera la première ville bénéficiaire, mais le projet se développera aussi dans les provinces congolaises.

Cet évènement permet d'entrevoir de nouvelles perspectives. En premier lieu, cette industrie naissante du football aura des exigences en termes de production-commercialisation des équipements, de formation des encadreurs et de mise à niveau des infrastructures municipales. En second lieu, l'on s'attend à la création d'une moyenne de 1 250 emplois par stade, soit plus de 6 000 emplois pour les cinq stades. Enfin, cette industrie sportive en gestation devrait mieux mobiliser les bourgmestres. En effet, ceux-ci devront en profiter pour organiser des activités à l'échelle locale et renforcer ainsi le processus de décentralisation en cours. L'on cite également les parents parmi les heureux bénéficiaires.

Autre bonne nouvelle, cette fois pour le Katanga, il y a une initiative «Basket-ball» qui vise à lancer également cette autre discipline plein d'avenir. Elle pourrait avoir le même potentiel que le football. Les stades municipaux en construction sont omnisports et permettent d'envisager, à terme, des regroupements des jeunes à travers des cercles municipaux dont les bibliothèques, les infrastructures sportives et centres de récréation.

Laurent Essolomwa

8^e TOURNOI JUSTICE LOISIR

Barreau de Gombe, Barreau de Matete, greffiers et PGR en demi-finales

Ce tournoi organisé par la Ligue sportive pour la défense et la promotion des droits de l'Homme (Lisped) tend progressivement à son terme depuis le coup d'envoi donné le 30 août. Les demi-finales se jouent le 4 septembre et la finale le 11 octobre.

Après les matchs des groupes, les demi-finales du tournoi se joueront le 4 septembre entre, d'une part, le Barreau de Kinshasa/Gombe face Appel de la Cause des greffiers et, de l'autre, le Barreau de Kinshasa/Matete face à l'équipe du Parquet général de la République (PGR). Et le 27 septembre, l'équipe du Barreau de Bandundu sera opposé au Barreau de Mbandaka. Et le vainqueur affrontera le FC MAP pour déterminer le classement de la phase des poules (5e, 6e et 7e). Le 20 septembre dans la poule A, Barreau de Kinshasa/Gombe a battu Barreau de Mbandaka par un but à zéro au terrain de l'ITI Gombe. En poule B, FC Map a battu Barreau de Bandundu par deux but à un, Appel de la Cause et le Barreau de Kinshasa/Matete se sont neutralisés par zéro but partout au terrain annexe Kerrygold du stade Tata Raphaël.

Le 13 septembre au stade Vélodrome de la commune de Kintambo, Appel de la Cause a eu raison du Barreau de Bandundu par deux buts à zéro et le Barreau de Kinshasa/Matete a dominé le FC Map par un but à zéro. Au stade Tata Raphaël, le Barreau de Mbandaka a battu par forfait le FC Ordonnance de détention préventive -ODP- (2-0). Le 6 septembre au stade Tata Raphaël, l'équipe de PGR a soumise celle du Barreau de Mbandaka par trois buts à un et la formation d'In Dubio Pro Reo du Barreau de Bandundu et le Barreau de Kinshasa/Matete se sont quittés sur le score d'un but partout. En matchs d'ouverture le 30 août, l'équipe de PGR avait créé la sensation en écrasant l'AS Balance du Barreau de Kinshasa/Gombe par quatre buts à un, le FC Appel de la Cause avait disposé du FC MAP

par un but à zéro et l'équipe du Barreau de Bandundu et celle du Barreau de Kinshasa/Matete s'étaient séparées par une égalité d'un but partout. L'on rappelle que c'est le 23 août que le président de la Ligue sportive pour la défense et la promotion des droits de l'Homme (Lisped), Me Alain Makengo Kikanda, ensemble avec le comité organisateur de l'évènement, ont procédé, au siège de la Fédération congolaise de football association (Fécofa), au tirage au sort des dix équipes participantes au 8e Tournoi de football Justice loisir. Le groupe A s'est composé de l'AS Balance des avocats du Barreau de Kinshasa/Gombe, vainqueur de l'édition précédente, du FC Ordonnance de détention préventive des Magistrats du ressort de la Cour d'appel de Kinshasa/Matete (ODP), l'équipe du PGR, l'équipe des avocats du Barreau de Kisangani en Province Orientale, et du TP Procès équitable du Barreau de Mbandaka dans la province de l'Équateur. Et la poule B a regroupé le FC Appel de la Cause des greffiers, finaliste malheureux de l'édition précédente et tête de ce groupe, le FC Mandat d'arrêt provisoire des Magistrats du ressort de la Cour d'appel/Gombe (MAP), la formation de In Dubio Pro Reo (le doute profite à l'accusé) du Barreau de Bandundu-ville dans la province du Bandundu, du FC Tolérance Zéro des Inspecteurs judiciaires et du FC Dura Lex Sed Lex (La loi est dure, mais c'est la loi) des avocats du Barreau de Kinshasa/Matete. Ce tournoi se tient depuis quelques années à l'intention des services du pouvoir judiciaire pendant la période des vacances judiciaires. Notons que l'équipe du Barreau de Kisangani, en province Orientale, n'a pas pu faire le déplacement de Kinshasa, butée à des problèmes de voyage. Mais elle a donné son accord pour prendre part à la 9^e édition du Tournoi Justice loisir qui pourrait se tenir à Mbuji-Mayi au Kasai oriental avec l'appui du gouverneur de province, Alphonse Ngoy Kasanji.

M.E.

HUMEUR

Le vrai visage de la musique des jeunes aujourd'hui

Il y a plus de « bruit » que de thèmes éducatifs dans cette musique aux refrains cacophoniques et qui ne repose sur la citation des noms de diverses personnalités. Cette musique, nous allons le voir, est soutenue par des textes impropres, indigestes, obscènes, sales. Quelle gêne que d'écouter cette musique en famille !

Nous n'incriminons pas tous les jeunes musiciens. Car il y a aussi des anciens qui emboîtent le pas et versent dans cette musique «immorale». de même qu'il y a une frange de jeunes musiciens qui sortent du lot en proposant une musique riche et consommable. Oui cette musique, disons-le, sans hypocrisie, est plus composée de séquences dépravatrices des mœurs que des paroles moralisatrices ou éducatives. Cette musique, comme le disent des observateurs, fait plus transpirer. Plus qu'une musique, c'est un sport.

Dans leurs textes, ou chansons, ces jeunes artistes-musiciens n'hésitent pas de citer nommément des organes intimes de l'homme ou de la femme, chantent presque la pornographie, exposent la nudité dans les clips, poussent à la prostitution, à l'incivisme, etc. Pire encore, dans leurs compositions, cette nouvelle génération de musiciens aligne des noms des autorités politico-administratives, des entrepreneurs, des directeurs généraux et autres sans que ces derniers ne réagissent même quand leurs noms sont mélangés aux insanités. Qu'est-ce qui se cache derrière le nom de telle ou telle autre autorité citée dans ce genre de chansons ? La réponse se trouve chez les auteurs-compositeurs de ces œuvres. Autre question pertinente : des œuvres de cette nature peuvent-elles résister au temps comme l'ont été certaines oeuvres des années 60, 70 ou 80 ? À l'instar de celles produites par Franklin Boukaka, Théo Blaise Nkoukou, Pamela Mounka, Jean serge Essou, Pierre Moutouari, etc. ? Aurons-nous encore droit aux oeuvres dites intemporelles comme jadis ?

Pour revenir aux chansons qui sont l'air du temps, interrogeons-nous sur ce que peut être l'attitude d'un citoyen de bonne moralité quand, le long de la journée, dans les bars, buvettes, rues, cérémonies populaires et autres, il est servi par des chansons avec des paroles du genre « na mbéto ossala ka rien » (Tu es nul au lit). Pour comprendre cette «inculture», il suffit d'analyser le profil des jeunes qui s'engagent dans la carrière musicale. Comment y entrent-ils ? Sont-ils formés ? Quel est le niveau des uns et des autres ? La réponse est évidente : nombreux ne reçoivent pas une dose d'initiation de la part des anciens musiciens et nombreux aussi ne suivent pas une formation de musique. On a affaire à des jeunes souvent en mal d'inspiration (ou mal insoirés pour reprendre leurs propres terminologie), moins sages et en porte à faux avec les vertus. Des jeunes enclins au populisme et au sensationnel, qui ne prennent pas assez de temps pour écrire leurs textes et les relire. Phénomène des temps et de société, c'est cette musique, parfois incestueuse, qui est la plus consommée par la jeunesse. Donc la mieux vendue.

Certes la musique est appelée à évoluer mais la crainte c'est de voir que cette musique évolue sans tenir dans le temps. On peut aussi, sans se le cacher, dire ouvertement qu'à côté de cette génération à la musique cacophonique et au contenu bas et plat, il y a tout de même une minime frange de jeunes artistes-musiciens qui écrivent des textes bien inspirés participant ainsi à la moralisation des citoyens. La distraction musicale ne signifie nullement qu'il faut injecter dans l'opinion des paroles malséantes et impudiques.

Peut-être est-ce la raison pour laquelle certains jeunes ont du mal à trouver des producteurs et des sponsors ? La réticence de ces derniers ne vient-elle pas du contenu indigeste et boîteux des œuvres qui leur sont soumises ?

Que dire enfin des clips télévisés ? Ici, tout interpelle : le vestimentaire, le gestuel et les paroles. Ces trois volets laissent à désirer. Et les conséquences qui en découlent sont nombreuses chez les jeunes consommateurs : la sexualité précoce, le viol, l'inceste, les grossesses non désirées, la perte des valeurs morales, le manque de courtoisie, l'incivisme, l'inculture...

Et si les choses continuent ainsi, on serait tenté de dire que la musique, au lieu d'être un moyen d'éduquer la population, devient un facteur de chute des valeurs, de régression et de tensions sociales. Or une musique de qualité est un grand honneur à la fois pour l'artiste-musicien lui-même et pour son pays.

Question : pourquoi recourir à des thématiques qui n'ont pas d'intérêt lorsqu'on sait que la société est un grand gisement de sujets susceptibles d'inspirer les jeunes musiciens ?

Faustin Akono

ÉLECTIONS LOCALES À POINTE-NOIRE

Les électeurs étaient au rendez-vous, mais...

Il est 9 heures. Quartier la Base, précisément dans le centre de vote de l'école des Trois Martyrs. Aucune difficulté logistique majeure n'a été signalée.

Les listes électorales, les bulletins de vote et les cartes d'électeurs étaient en place. Dans l'ensemble, aucun litige signalé, opposant les délégués des candidats aux représentants de la Commission locale d'organisation d'élections ou à d'autres délégués, ni aux présidents des bureaux de vote. De l'avis des responsables des bureaux, les représentants de la commission locale, les délégués des candidats étaient bien présents.

La quiétude à Ngoyo...

Dans ce 6^e arrondissement de Pointe-Noire, on a compté 26 listes briguant les suffrages des électeurs. Les quatre bureaux de vote de l'école Jean-Denis-Tchimbakala qui avaient chacun au moins 1000 inscrits ont ouvert aux environs de 10 heures après la mise en place du matériel électoral (bulletins de vote, urnes, stylos, encre, listes électorales, etc.)

Dans la discipline, les électeurs ont accompli leur devoir civique au fur et à mesure qu'ils arrivaient. Au centre du CEG Pierre Tchicaya de Boempire à Mpaka, le vote a connu un retard. Le temps de régler la situation des candidats dont les bulletins étaient introuvables. C'est finalement autour de 12 heures que la solution a été trouvée.

Malgré tout, certains électeurs interrogés se sont plaints de l'absence de leurs noms sur les listes électorales alors qu'ils possèdent leurs cartes d'électeurs. Des problèmes que les membres du bureau de vote ont examinés.

Engouement et timidité à Mvou-Mvou Dans le deuxième arrondissement, les élections ont débuté à 11 heures 30 dans la plupart des bureaux de vote. Si dans

de vote de l'école Ndéndé Niengo, commente : « Le centre n'est confronté à aucun problème lié à la logistique. Il y a actuellement plus de 200 électeurs qui ont voté avant le début de l'après midi sur 841 électeurs attendus dans ce centre. Nous pensons que ce chiffre pourra doubler avant la fermeture totale des bureaux de vote ». Au lycée de Mpaka et à l'école primaire



Les électeurs à l'intérieur du bureau de vote à Mvou-Mvou

certaines centres de vote du dit arrondissement on a assisté à un engouement, dans certains bureaux de vote, la timidité était au rendez-vous. Dans quelques bureaux de vote visités de Mvou-Mvou, tels les écoles Ndéndé Niengo, Charles Montesquieu, le collège Emmanuel Dadet, le centre de la CNSS, une affluente a été observée. Cependant à l'école Mâ-Loango et dans quelques centres les électeurs étaient à compter. Oufoura Yvette, présidente du bureau

Marien-Ngouabi, le vote a démarré en retard au point que c'est à partir de 12 heures que les électeurs ont commencé à se pinter. Il faut préciser quelques problèmes à l'école primaire Marien-Ngouabi jusqu'à 11 heures : manque de stylos et d'encre indélébile. Par contre, au lycée de Mpaka, à peine 5 à 6 représentants des partis politiques étaient présents dans certains bureaux de vote.

La Rédaction de Pointe-Noire

FORCES ARMÉES CONGOLAISES

Les responsables évaluent les préparatifs de l'exercice « Loango 2014 »

Dans le cadre de l'exercice militaire « Loango 2014 » qui aura lieu sous peu, une évaluation des activités de mise en condition opérationnelle du contingent congolais qui participera à cet exercice a été effectuée le 25 septembre par le général de division François Osselé et le général de brigade Jean Olessongou Ondaye respectivement, directeur adjoint 2 de l'exercice Loango 2014 et commandant de la zone militaire de défense numéro 1 et d'autres responsables dudit exercice.



Les responsables de l'opération visitant la composante de la base navale

Selon le communiqué de presse de l'activité, cette évaluation a pour objectif d'apprécier le niveau de préparation des hommes, la disponibilité des matériels majeurs ainsi que la prise en compte des prescriptions de l'accord de siège et arrangements techniques. Ainsi cette cérémonie a-t-elle constitué aussi une occasion pour présenter des civilités au commandant de la zone militaire de défense n°1 suivi de l'évaluation des différentes composantes qui participeront à cet exercice, notamment les composantes navales et autres composantes du contingent

congolais de la ville océane. Répondant pour sa part à la presse, le général François Osselé a expliqué que cette mission s'inscrit dans le cadre de l'une des missions de la direction de l'exercice Loango 2014 recommandée par le secrétariat générale de la CEEAC à la suite d'une directive donnée lors de la 6^e réunion extraordinaire du conseil des ministres du Copax qui souhaitait qu'une mission d'évaluation du niveau de préparation et de mise en condition opérationnelle de toutes les forces qui participeront à l'exercice Loango 2014 soit effectuée. « Nous sommes entièrement satisfaits

du niveau de préparation des forces au niveau de cette ville grâce aux efforts du commandement de la force publique, la phase de Pointe-Noire constitue la phase finale après celle de Brazzaville », a-t-il déclaré. Soulignons que l'évaluation des activités de mise en condition opérationnelle du contingent congolais qui prendront part à l'exercice communautaire « Loango 2014 » s'est successivement déroulée à Brazzaville et Pointe-Noire sous la supervision du directeur adjoint 2 de l'exercice.

Séverin Ibara

PEUPLES AUTOCHTONES

Un groupe de Babongo expulsé de la forêt

Ces autochtones, couramment appelés « les Babongo », vivent en profondeur dans la forêt de Sibiti. Ils sont aujourd'hui victimes d'une expropriation de la part de certaines sociétés opérant dans la zone. Le constat a été fait il y a quelques jours par Viviane Riou, fondatrice de l'ONG « les amis d'Owando », lors d'une visite sur le terrain.

« Cette expulsion est injuste, la forêt fait partie de leur vie quotidienne sans laquelle ils ne peuvent vivre,

le peuple Babongo, Viviane Riou a été attristée de constater les conditions calamiteuses dans lesquelles vivent actuellement ces autochtones après cette expulsion. Elle dit avoir vu des enfants, les plus jeunes, sans habits et qui meurent de faim. Bannis de leur territoire, ces derniers ont été contraints de camper dans un terrain nu bien loin de la forêt au péril des intempéries et d'autres dangers naturels. Désormais, il leur est interdit d'y retourner et d'aller chasser. Cette situation n'arrange guère ces autochtones qui, depuis des siècles, ne vivent que de la chasse et de la

qui leur revient ? », s'est interrogée Viviane Riou.

Viviane Riou est écrivain et chroniqueuse depuis des années, elle a une maîtrise sur les Cultures africaines. Ses liens familiaux avec sa famille congolaise lui permet d'être accueillie dans les familles du Nord et du Sud du pays. Elle est la fondatrice d'une ONG en France « Les amis d'Owando ». Les amis d'Owando ont pour objectif : apporter l'aide et la protection à l'enfance de la région de la cuvette, aider à l'éducation par les livres et la scolarité. Actuellement 1200 élèves partent à l'école grâce à



Viviane Riou et son interprète en aparté avec les femmes autochtones

aujourd'hui ils sont abandonnés sans moyen de subsistance, ils ont froid et non plus le droit de chasser », a déploré Viviane Riou. Pendant sa rencontre avec

cueillette des produits de la forêt. Ils sont en effet les vrais propriétaires des forêts qu'ils connaissent bien mieux que quiconque. « Alors pourquoi les priver de ce

l'ONG. Elle a également contribué à la réfection de certaines écoles : à Ipombo, Indanga, Otendé, Ombélé et bien d'autres.

Prosper Mabonzo

ACTION HUMANITAIRE

Quelles approches pour la réduction des risques et la gestion des catastrophes ?

La problématique a été soumise aux nombreux participants à la journée Portes ouvertes organisée le 23 septembre à Loango dans le département du Kouilou. L'initiative est de la Direction départementale de l'Action humanitaire du Kouilou.

Inciter les populations à contribuer à la réduction des risques et à participer à l'élaboration des plans de riposte tels ont été les objectifs de cette activité. Elle a connu la participation des directions départementales sœurs de Brazzaville, de la Bouenza, du Niari et de la Lékoumou et des administrations locales concernées par la question telles les mines, l'environnement, les hydrocarbures et les sociétés de la place.

Comment développer la cartographie des risques, les activités de prévention pour la réduction des risques de catastrophes, l'incitation des différents intervenants à participer à l'élaboration des plans opérationnels pour une

réponse départementale coordonnée, autant de préoccupations soulevées lors des échanges. Ce, après les différents thèmes développés tels Impacts environnemental du traitement des déchets, les risques de catastrophes dus à l'exploitation minière, les risques de catastrophes dus à l'exploitation pétrolière, l'assistance humanitaire et réponse aux catastrophes. Selon Francine Marlène Mabounou, directrice départementale de l'Action humanitaire du Kouilou, « La stratégie nationale de réduction des risques et de gestion de catastrophes améliorera non seulement la coordination mais évitera les doublons et les secteurs non couverts. L'élaboration de la stratégie nationale de réduction des risques et de gestion de catastrophes est un grand chantier. Il faut faciliter l'intégration de l'intervention locale et départementale dans le système national de réduction des risques et de catastrophes ».

Pour Jean Didier Koumba, secrétaire général du département du Kouilou, « Ils agissent d'imaginer et

développer des réponses adaptées et cohérentes. Des impératifs qui comportent avant tout la protection de la vie humaine et des biens de consommation demande de notre part plus d'intelligence afin de fonder notre espoir sur une chaîne de solidarité inflexible soutenue par des réseaux d'aide pour arriver vers des acteurs de prévention, de conservation et de protection de ressources ». Il a conclu en disant que « Cette activité est là pour interpeller la conscience des uns et des autres sur les comportements à observer au quotidien. »

La remise de la tenue humanitaire au secrétaire général du département peu après la visite de l'exposition-photos sur les actions menées par la direction départementale de l'Action humanitaire et la société Servtec, spécialisée dans le détachement des techniciens, ingénieurs et experts (mines, pétrole, industrie), l'appui contre les incendies et les services d'intervention ponctuelles ont mis fin à l'activité.

Hervé Brice Mampouya

SPECTACLES

Deux comédiennes tiennent en haleine le public ponténégrin

Après la résidence de création à l'Institut français du Congo à Pointe-Noire du 8 au 21 septembre, la pièce de théâtre Deux sœurs, un souffle, trois poussières a été jouée successivement le 19 septembre à l'Espace culturel Yaro puis un jour plus tard à l'Institut français du Congo à Pointe-Noire.

Dans une mise en scène de Georges Mboussi, Nicole Ponzio et Blandine Yaméogo, jouent la pièce de théâtre qui allie à la fois comédie, danse et chant. Pièce évènementielle, « Deux comédiennes, un souffle, trois poussières » transporte le public dans une tragi-comédie vécue par deux sœurs

blement par les deux comédiennes dont le talent dans la musique, la danse et le chant a impressionné le public qui est resté bercé par les sons musicaux joués en fond sonore, en harmonie avec les lumières tamisées produites par le régisseur.

Après plusieurs mois de séparation que chacune a vécus à sa manière, les deux sœurs se retrouvent réunies autour de la dépouille mortelle de leur mère. Méra, a construit sa vie loin de la famille à l'opposé de Néré, sa cadette qui restée au chevet de la famille. Autour de la dépouille de la maman décédée, ressurgissent les ambivalences : amour et désamour, haine et attirance, estime et complicité, tendresse et froideur... Cette pièce de théâtre d'une profon-



La pièce de théâtre Deux sœurs, un souffle, trois poussières Crédit photo»Adiac»

que tout divise. Mais qui s'apprécie tendrement. Réunies par un drame familial consécutif à la mort de leur maman, elles étalent leurs divergences au grand jour en gardant toutefois le sourire, comme seule thérapie à la colère, la jalousie et surtout à l'affection. Les scènes sont jouées admira-

deur a replongé le public dans le drame existentiel vécu dans une société où les différences sont rarement acceptées. Un drame souvent source de conflits larvés dans les familles. L'oeuvre interpelle les hommes à plus d'humanisme, au dépassement.

Hervé Brice Mampouya

NGOYO

Les tournois de Nzango moderne et de football se terminent en beauté

Organisés dans l'objectif de raffermir les liens qui unissent les habitants de Ngoyo, le 6e arrondissement de Pointe-Noire, les deux tournois inter quartiers ont pris fin le 25 septembre après la remise des trophées aux vainqueurs.

Le tournoi inter quartiers de football a été lancé le 27 juillet à Djeno. Cette 2e édition a regroupé les jeunes âgés de 10 à 30 ans représentant les dix quartiers de cet arrondissement à savoir : CQ 608 Mpaka Marché, CQ 609 Tchivoundou, CQ 601 Ngoyo école, CQ 605 Côte matève, CQ 606 Nanga, CQ 610 Djeno, CQ 602 Ngoyo Cema, CQ 603 Tchimbambouka, CQ 607 Mpaka 120, CQ 604 Tchimaghi. En finale, le CQ 601 Ngoyo école a battu le CQ 602 Ngoyo Cema sur le score de 1 but à 0 et a enlevé le trophée mis en compétition. La coupe de fair play est revenue au CQ 603 Tchimbambouka.

Au Nzango moderne, le tournoi inter quartiers lancé le 10 août a vu la victoire du CQ 607 Mpaka

120 qui a triomphé en finale devant le CQ 604 Tchimaghi. La coupe de fair play a échu au CQ 609 Mpaka 5 Chemins.

Ces deux tournois inter quartiers de Nzango et de football ont été initiés par Raymond Isaac Follo, député de la circonscription unique de Ngoyo, pour d'une part occuper les jeunes pendant cette période de vacances à travers le loisir sain qu'est le football et, d'autre part, permettre aux habitantes de Ngoyo regroupées au sein de l'Association les mamans de Ngoyo de se connaître davantage et de pratiquer ce sport qu'est le Nzango moderne, afin d'éviter les maladies tels que les accidents cardio-vasculaires et les rhumatismes.

Toutes les équipes participantes aux deux tournois ont reçu des enveloppes, en récompense de leur esprit sportif qui a été le crédo des organisateurs en prônant à chaque instant la camaraderie et l'amour fraternel étant entendu que le sport unit les peuples.

H.B.M

COUPE AFRICAINE DE LA CONFÉDÉRATION

L'AC Léopards de Dolisie laisse un travail inachevé

Les Fauves du Niari ont concédé le 27 septembre au stade Denis-Sassou-N'Gusso un décevant match nul de zéro but partout. En d'autres termes, 90 minutes n'ont pas suffi à l'Athlétic club Léopards pour refaire ne serait-ce que son retard d'un but concédé au match aller à Abidjan le 21 septembre.

Le bateau transportant l'espoir de tout un peuple a chaviré à Dolisie dans un stade où il est difficile de voir du beau jeu. Les vainqueurs de la 9e édition laissent ainsi la place à Séwé sport de disputer sa première finale de son histoire. L'aventure du représentant congolais laisse un goût d'inachevé. L'AC Léopards ne disputera pas cette saison, sa deuxième finale de la Coupe d'Afrique et n'établira surtout pas cette année un nouveau record des clubs congolais en compétition interclubs de la CAF en remportant la coupe de deux reprises. Visiblement, la pelouse a été un véritable handicap pour les Fauves du Niari et un vrai bonheur pour le Séwé sport qui, en deuxième période, n'a su que gérer son avance d'un but.

C'est la première fois en compétition africaine que les Léopards manquent une qualification à Dolisie alors qu'ils n'avaient qu'un but de retard à remonter. Les mêmes causes ont produit les mêmes effets puisque ce scénario n'est que la suite logique des demi-finales de la Coupe du Congo perdues cette saison par les Fauves du Niari devant les Diabes noirs alors qu'ils avaient également un but à remonter. Le club ivoirien a tenu le coup. Mais le grand bou-



Les Fauves du Niari éliminés par le Séwé sport (Photo Adiac)

lot a été en partie fait par son portier Gbohhou Guelassiogon qui a réussi à empêcher l'ouverture du score à la 10e minute, gagnant son duel avec Mahamane Cissé qui se présentait devant lui. La reprise d'Abou Nzana a été détournée en corner. Puis il a été sur tous les ballons balancés dans la surface par les joueurs des Léopards en panne d'inspiration. L'entrée de Kader Bidimbou était un léger mieux pour les locaux.

D'autres actions à mettre au crédit de l'AC Léopards et conclues de manière très désordonnée étaient des coups francs. Le seul qui semblait bien tiré est celui de Ntéla Kalema

par. Souleymane Dembélé arme un tir tendu sur un coup franc de plus de 40 m qui obligeait le gardien des Léopards à le détourner en corner à la 28e minute.

stade qui ne rend pas service à l'équipe, le second repose sur les choix parfois contestés de l'entraîneur et le dernier : le manque d'engagement de certains joueurs qui sont passés à côté du match alors qu'on attendait beaucoup d'eux.

Les déclarations

Gervais Rigo, entraîneur de Séwé sport : « Nous venons là de confirmer que la victoire contre le TP Mazembé et l'Étoile du Sahel n'était pas surprenante. C'est le fruit d'un bon travail. Depuis trois ans, nous sommes champions en Côte d'Ivoire. Il fallait confirmer sur le plan africain. Je pense que nous sommes dans la droite ligne de notre montée en puissance. Au départ, il ne fallait pas jouer la défensive. Il fallait tout faire pour pouvoir planter un but. En deuxième mi-temps nous avons tout fait pour gérer et renforcer derrière. C'est ce que nous avons réussi. »

Patrick Aussems, entraîneur des Léopards de Dolisie : « C'était déjà une cruelle déception après le jeu que nous avions proposé au match aller et le manque de réussite. On ne pensait qu'au match retour, on aurait pu faire la différence. Malheureusement, nous avons rencontré une équipe bien regroupée qui a bien défendu son avance d'un but. Il faut féliciter Séwé sport parce qu'il a tenu le coup. Il est venu chercher le nul qu'il voulait. »

James Golden Eloué

à la 75e minute qui n'était pas très loin du cadre. Des erreurs de placements ont aussi coûté cher à l'équipe. Les ballons déviés traînaient dans la surface sans pourtant trouver de preneur. Si les Léopards ont poussé, le Séwé sport n'a non plus baissé les bras surtout en première période. Dès la 7e minute, Souleymane Dembélé cadrait déjà sa reprise pas assez puissante pour inquiéter Lawrence Ngome, le gardien de l'AC Léo-

Hermann Kouao n'a pas su à la 30e minute exploiter à bon escient le ballon qui lui revient entre ses pieds après un mauvais dégagement de la défense des Léopards, plaçant le ballon légèrement au dessus de la cage de Lawrence Ngome. Le bonheur étant passé outre, pour mieux rebondir la saison prochaine, le numéro 1 des Léopards, Rémy Ayayos Ikounga doit résoudre trois problèmes essentiels. Le premier concerne la pelouse du

RÉFLEXION

Allons-nous vers de nouvelles guerres des religions ?

Le vingtième siècle avait ancré dans la plupart des sociétés humaines la conviction, héritée des siècles précédents, selon laquelle la croyance en l'existence d'un ou plusieurs Êtres suprêmes auxquels les hommes doivent se soumettre était révolue. Au prix de terribles drames tels que la révolution bolchevique en Russie ou la révolution culturelle en Chine, il avait imposé le matérialisme le plus extrême comme le seul vrai ressort du progrès dans les sociétés humaines. Et ce triomphe de la matière sur l'esprit avait imposé l'idée que la religion sous toutes ses formes n'était finalement que le legs d'un passé révolu que le progrès scientifique achèverait de détruire.

Il se trouve que les événements en cours dans différentes régions du monde infirment cette thèse de façon radicale. Loin de se dissoudre dans l'univers très ouvert et dominé par la technique qui est

devenu le nôtre, la croyance en un dieu unique ou multiple ne cesse de s'affirmer. Elle puise manifestement dans l'abolition du temps et de l'espace que génèrent les nouvelles technologies de la communication un dynamisme, une vitalité, une agressivité parfois qui s'avèrent chaque jour plus grands. Il suffit pour s'en convaincre de considérer l'incroyable poussée des Islamistes au Proche Orient dont Daesh tend à devenir le symbole, mais aussi, et de façon pacifique, l'extraordinaire essor des sectes protestantes en Afrique comme en Amérique latine qui tendent à marginaliser les trois grandes religions monothéistes construites sur la croyance en Allah, en Dieu et en Yahweh.

Ce qui se passe actuellement en Syrie et en Irak, au Nigéria, dans le Nord du Cameroun, dans la Zone sahélo-saharienne, en Centrafrique donne à penser que si

rien n'est fait pour organiser la coexistence pacifique des religions, des régions entières de la planète pourraient plonger à bref délai dans des affrontements idéologiques pires que ceux qui jalonnèrent les siècles précédents. L'homme étant toujours ce qu'il est, c'est-à-dire un être enclin à la violence la plus extrême, sous les prétextes les plus divers, mieux vaut ne pas croire ou espérer que les avancées scientifiques en cours ou à venir modifieront radicalement son comportement. Et, par conséquent, réfléchir tant qu'il est temps à la façon de combattre par anticipation les mauvais instincts qui le poussent naturellement à se lancer dans des guerres fondées sur le rejet de l'autre, de ses croyances, de ses attentes.

L'Histoire nous l'a enseigné tout au long des siècles précédents, c'est toujours par le dialogue que l'être humain parvient à com-

battre ses mauvais instincts. Mais elle nous a appris aussi que ce dialogue s'instaure toujours au terme de crises destructrices, lorsque la violence la plus extrême a démontré qu'elle ne résout jamais aucun problème. D'où cette idée aussi simple que difficile à concrétiser selon laquelle la meilleure manière de conjurer aujourd'hui le destin serait de réunir autour d'une même table les représentants des grandes religions, qu'elles soient monothéistes ou panthéistes, afin d'affirmer solennellement le caractère primordial de leur coexistence pacifique.

Un tel projet paraîtra certainement aussi illusoire qu'utopique à beaucoup. Il est probablement pourtant la seule façon de protéger l'humanité contre les nouveaux drames dont les événements actuels sont les signes annonciateurs.

Jean-Paul Pigasse